

JUZIERS

Ville et Village

n° 71 - mai 2013





Photos de couverture et ci-dessus : aménagement des abords des tennis (cf p11)

Sommaire

Edito

3

Finances

Finances - Le budget

4

4-5

Urbanisme - Travaux

Urbanisme

Les travaux

6

6

7

Infos municipales

Bibliothèque Rose Bily

Jeunesse et reconstruction - Bouge ton avenir

Fête du jeu - Toilettes publiques, billet d'humeur

Bienvenue aux nouveaux commerçants - SMIRTOM... 10-11

Sauvons l'église - Bienvenue - Repas champêtre

Rues en fête

9

8

9

12-13

Police municipale

14

Nouveau permis de conduire - Ce qu'il faut savoir

14

Sécurité seniors

15

Actions sociales

17

CLLAJ Accès au logement - Téléassistance - ADIL - ALDS 17

Jeunesse

19

Ecole de la Serpenterie Classes de neige- Campagne

d'affiches sécurité routière réalisée par les CM2 20-21

Les Fripounets AFTJ - Caisse des Ecoles 22

AIPEJ - Ecole en fête - FCPE 23

Sport et culture

25

Football club - Espérance de Gargenville - Tennis club -

Balad'Art - AFTJ - AFJ - Association Paroissiale - Alizarine 33

Agenda

34

Pour rencontrer le maire et les adjoints

Prendre rendez-vous
à la mairie au 01 34 75 28 00
mairie@juziers.org

Site officiel de Juziers
juziers.fr

Philippe FERRAND
Maire
philippe.ferrand@juziers.org

Valérie RAY
Adjointe déléguée
à la communication,
vie associative, culturelle et sportive
valerie.ray@juziers.org

Thierry HACK
Adjoint délégué
aux finances, développement
économique et aux subventions
thierry.hack@juziers.org

Gérard BRUAS
Adjoint délégué aux travaux,
à la voirie et à l'assainissement
gerard.bruas@juziers.org

Mireille BINET
Adjointe déléguée
aux affaires scolaires, périscolaires,
à la petite enfance et la restauration
scolaire
mireille.binet@juziers.org

Marie-Jeanne ALEXANDRE
Adjointe déléguée
à l'action sociale, au 3e âge,
aux fêtes et cérémonies
mariejeanne.alexandre@juziers.org

Jean-Louis COTZA
Adjoint délégué
à l'urbanisme, l'aménagement du
territoire, l'environnement, aux
transports et au développement
durable
jeanlouis.cotza@juziers.org

Edito

Rythmes scolaires reportés en 2014



Au cours de la réunion du conseil municipal du 28 mars dernier, les conseillers ont décidé, comme le prévoit la loi, de demander le report de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée de septembre 2014.

Ce choix a été approuvé également dans toutes les communes de Vexin Seine, les centres de loisirs relevant de sa compétence.

Plusieurs raisons nous ont conduits vers ce choix : la précipitation dans la mise en place, le manque de concertation préalable, la vision floue, le coût de ces changements et la cohérence territoriale.

Deux principes essentiels ponctuent ces nouveaux rythmes scolaires : la journée d'enseignement ne devra pas excéder cinq heures et demie et l'ajout de trois heures le mercredi matin permettra d'alléger les autres jours. Eventuellement les enfants pourraient quitter l'école à 15 h 45. A cela il faut ajouter trente six heures annuelles d'activités péda-

gogiques complémentaires (ACP) qu'assurera chaque enseignant. Les communes **doivent** mettre en place un accueil des enfants jusqu'à 16 h 30, à usage **facultatif** pour les familles. Ce nouveau service pour lequel le recrutement d'animateurs sera obligatoire, sera à la charge des municipalités.

Les associations qui accueillent déjà les scolaires : associations sportives, culturelles, etc. pourront être sollicitées. Mais alors avec quels moyens ? Dans quels locaux quand les classes seront utilisées pour les ACP ? Avec qui pour animer les trois quarts d'heure quotidiens ? A Juziers nous avons 404 élèves, 159 en maternelle et 245 en élémentaire. Ce sont au maximum 27 animateurs qu'il faudrait recruter pour assurer une charge de travail de 45 minutes par jour !

Restauration ou pas restauration le mercredi midi ? Et comment toutes les associations qui ont organisés leurs activités en fonction du temps libre des enfants le mercredi matin, pourront-elles supporter ces modifications ? Et les parents auront-ils les moyens et pratiques et financiers pour ces éventuels nouveaux services ? Malgré une subvention de l'Etat de 50 euro par enfant pour l'année 2013, beaucoup trop d'interrogations demeurent encore à ce jour pour une mise en place dès cette année. Il est difficile de mesurer aujourd'hui l'impact financier sur le budget de Vexin Seine et de la commune. Nous venons de voter notre budget (voir en pages 4 et 5).

Jusqu'à maintenant nous avons un gel des dotations de l'Etat qui correspond dans les faits à une baisse. Nous savons qu'elles seront en diminution dans les années futures de manière collatérale, comme celles de la Région et du Département qui nous apportent une aide financière. Des obligations nouvelles pour les communes sans accompagnement de moyens réels et durables. Cela est une habitude depuis plusieurs années déjà.

La leçon de 2008, où le passage à une semaine de quatre jours a été fait rapidement et sans concertation, n'a pas été retenue. Dommage, si la forme n'y est pas, le fond de cette nouvelle loi pouvait augurer un vrai changement positif pour nos enfants.

Une vraie concertation est mise en place à Juziers. Une première rencontre a eu lieu avec les enseignants et les représentants de parents d'élèves. Un questionnaire a été élaboré avec ces derniers à l'attention des familles pour connaître leurs habitudes actuelles. Une réunion organisée avec les responsables des associations sportives et culturelles a permis d'identifier les potentialités des uns et des autres quant aux possibilités de s'inscrire dans un dispositif de prise en charge des enfants après le temps scolaire. Nous les rencontrerons tous à nouveau d'ici les vacances pour l'ébauche d'un projet. Celui-ci restera à finaliser pour une mise en place dès septembre 2014.

Les jours et les semaines qui vont suivre seront riches en événements sur Juziers. Profitez bien de ces moments qui vous sont offerts par les associations, la commune et la communauté de communes, ils nous permettront de nous retrouver pour passer de bon moment.

Philippe FERRAND



Finances

Le budget communal 2013

Le Budget communal détermine chaque année l'ensemble des actions qui seront entreprises. C'est un acte de prévisions : un programme financier qui évalue les recettes et les dépenses de l'année. C'est aussi un acte d'autorisation, son adoption permet au maire d'engager les dépenses votées par le conseil municipal.

Le budget primitif 2013 a été élaboré dans le respect des objectifs et des priorités de l'action municipale exposés dans le cadre du Débat d'Orientations Budgétaires lors de la séance du conseil municipal du 28 février 2013. Ce budget est soumis à l'approbation du conseil municipal, le 28 mars, après avis de la commission des finances.

Le budget de la commune se compose de deux sections distinctes : le fonctionnement et l'investissement. Chaque section doit être équilibrée en recettes et en dépenses. A ce budget "ville", il faut également rajouter le budget assainissement qui, lui, gère les dépenses et recettes en fonctionnement et investissement de l'ensemble du réseau de collecte des eaux usées et les équipements d'épuration.

Cet exercice se déroule dans un contexte économique de plus en plus difficile. Après trois ans de gel des dotations d'Etat et la suppression de la taxe professionnelle, les collectivités, qui supportent les effets de la crise économique doivent affronter de nouvelles mesures. En effet, le gouvernement s'est fixé comme objectif de ramener le déficit de l'Etat à 3 % en 2013, puis progressivement à 0,3 % en 2017. Pour ce faire, le recul des dotations de l'Etat aux collectivités va s'aggraver. Après un gel de celles-ci, pendant trois ans, une baisse aura lieu chaque année de 1,5 milliard d'euros en 2014 et 2015. Dans le même temps, les collectivités devront réduire leur endettement de 700 millions d'euros en 2014 et 1,1 milliard d'euros en 2015. Cette mesure est communément appelée Pacte Budgétaire. Ces différentes mesures impacteront, comme je l'ai déjà souligné l'année passée, la gestion communale pour les années à venir.

Les comptes administratifs 2012

Les recettes de fonctionnement : 4 089 K€ (identiques à 2011)

Les recettes sont principalement constituées des impôts et taxes 2175 K€, des dotations de l'état du département pour 915 K€, de l'excédent de l'année antérieure 735 K€ et des produits et services (participation des parents aux frais de cantine et centre de loisirs...) 154 K€.

Les dépenses de fonctionnement : 2 751 K€ (+ 2,1 % par rapport à 2011)

Ces dépenses englobent les charges à caractère général 802 K€ (énergie, maintenance, achat de prestations...) les frais de personnel 1 333 K€, les autres charges de gestion courante 397 K€ (service départemental incendie, subventions associations, CCAS, caisse des écoles...), les intérêts d'emprunts et les amortissements.

Le résultat bénéficiaire permet de faire un virement à la section d'investissement. Il nous autorise à financer nos dépenses sans recourir à de nouveaux emprunts et sans alourdir la pression fiscale.

Les recettes d'investissement : 2 751 K€ (+ 19 % par rapport à 2011, dont + 22 % liés au déblocage partiel de l'emprunt)

Ces recettes sont constituées principalement de dotations et subventions (Etat, Région, Département, remboursement TVA de 2011) 1 702 K€ et de l'excédent de l'année antérieure pour 392 K€. Elles sont complétées

par le déblocage partiel de l'emprunt de 500 K€ (contracté en 2012, les 900 K€ restant seront mis à disposition en 2013).

Les dépenses d'investissements : 2 806 K€ (- 5,6 % par rapport à 2011)

Les travaux et voiries représentent une grande partie 2 152 K€ (chemin des Ecoles, rue de la Fontaine, chemin Latéral, fin des travaux pavillon Paul Doucet...). L'urbanisme (acquisition de parcelles diverses, surcharge foncière) se situe à hauteur de 248 K€. Divers achats de matériels pour les services techniques, l'école, la bibliothèque complètent le solde.

L'assainissement : 806 K€

Les recettes qui s'élèvent à 806 K€, proviennent principalement des excédents d'années antérieures (515 K€) de subventions d'équipement et dotations (117 K€), produits et services (82 K€, redevances assainissement) complétées par les amortissements (104 K€).

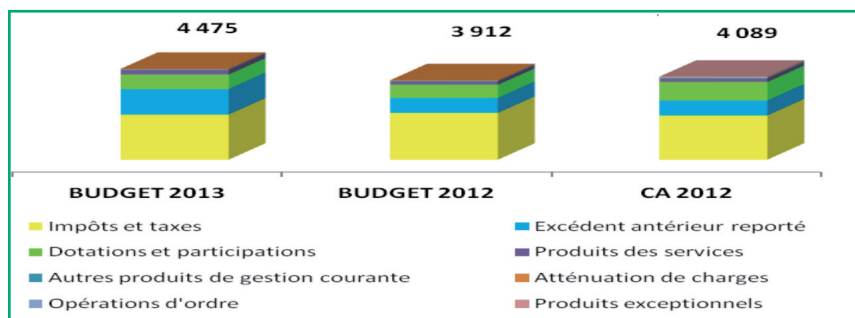
Elles ont servi à réaliser divers travaux pour 208 K€ (marché SETU), le reste des dépenses étant constitué des amortissements (104 K€) et du remboursement d'emprunt et de différentes opérations de la vie courante pour 22 K€. Le bonus sera intégré sur le budget 2013 afin de réaliser le prochain programme contrat eau.

Le budget 2013

Le conseil a décidé de ne pas alourdir la pression fiscale en n'augmentant pas le taux des trois taxes.

Dans un prochain article, j'aborderai plus en détail, le concept de potentiel fiscal, tel que défini par l'Etat, qui impactera l'ensemble des collectivités avec les notions de communes riches et de communes pauvres, les premières devant aider les secondes...

Structure	Taxe d'habitation	Foncier bâti	Foncier non bâti
Juziers (taux 2013)	9,56 %	16,83 %	40,03 %
Moyenne des Yvelines (même strate 2012)	16,98 %	13,95 %	71,94 %
Moyenne des Yvelines (Toutes strates confondues 2012)	19,26 %	15,39 %	59,45 %
Moyenne nationale (Toutes strates confondues 2012)	23,83 %	20,04 %	48,79 %



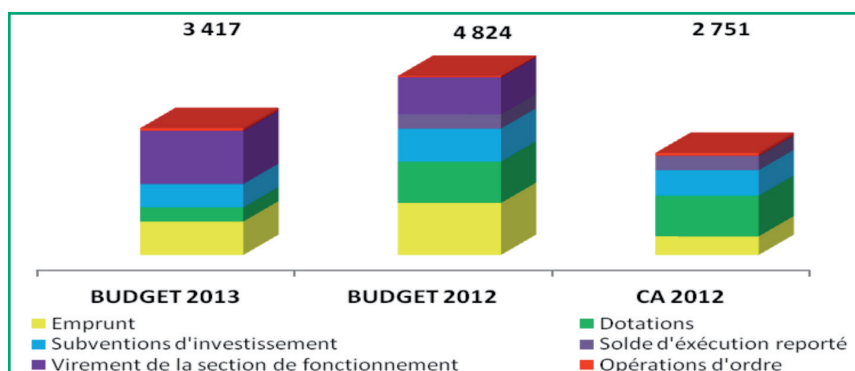
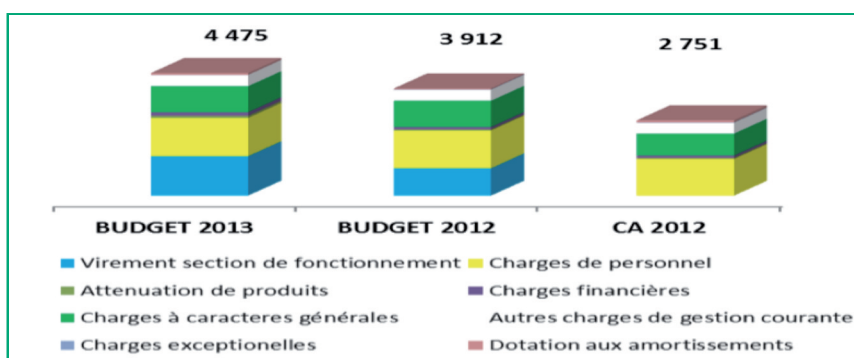
Les recettes de fonctionnement

Le budget trouve son équilibre à 4 475 K€. La principale variation est liée à l'excédent 2012 supérieur de 521K€ par rapport à l'excédent 2011. Les autres chapitres sont stables.

Les dépenses de fonctionnement

Le virement à la section d'investissement de 1 437 K€ évolue de + 452 K€ par rapport au budget 2012. A noter, ces virements se prévoient en budget et jamais en compte administratif (ce qui explique les écarts entre compte administratif et budget).

Il n'y a pas d'évolutions notables sur les postes de dépenses.



Les recettes d'investissement

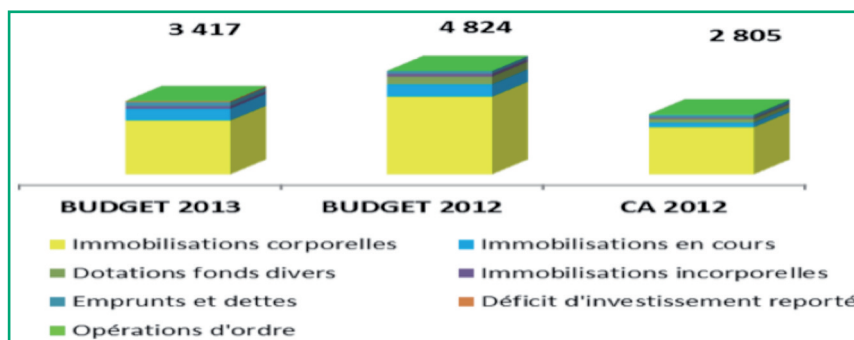
En dehors du virement de la section de fonctionnement à l'investissement, le budget 2013 verra la mise à disposition du solde de l'emprunt (900 K€) contracté en 2012, la diminution des aides de l'Etat, région et département et la baisse des dotations et fonds divers (-150 K€) par rapport au budget 2012.

Les dépenses d'investissement

Nos efforts porteront, cette année encore, sur les travaux et voiries pour un montant de 2 387 K€: restauration de la cour de l'école élémentaire, travaux rue des grandes vignes, 1re tranche de la restauration de l'église, projet cœur de ville. Sont inscrits également (480 K€) l'achat du terrain de football, la mise en dynamique du plan de circulation, l'achèvement de l'aménagement des abords du tennis. Le reste (550 K€) est constitué de différents achats et prestations (camion benne, four, plateforme pour déchets, mise en conformité de bâtiments, aménagement de classes, remboursement d'emprunt...)

Assainissement

Le budget concerne essentiellement la section d'investissement, 584 K€ seront consacrés à la réalisation de nos travaux d'assainissement.



Thierry HACK
Adjoint aux finances,
développement économique et subventions

Vue de la rue de République



Insertions paysagères : Cabinet Geru

Urbanisme

Une nouvelle résidence en ville

Un ancien corps de ferme situé sur un terrain de 1826 m² donnant sur la rue de la République et sur l'avenue Jean Marion a été mis en vente par ses propriétaires. La société Antin Résidences, entreprise sociale de l'habitat, filiale du groupe Arcade s'est portée acquéreur dans l'objectif de réaliser un ensemble de 35 logements collectifs sociaux.

En charge du projet architectural le cabinet Geru s'est efforcé de développer une architecture en harmonie avec son environnement.

Une aile du bâtiment sera implantée en alignement sur la rue de la République, assurant la continuité urbaine dans cette rue, l'autre aile implantée perpendiculairement occupera une partie du terrain laissant place aux accès et aux espaces verts. Le stationnement sera assuré dans un parking souterrain comportant 36 places.

Bien que d'initiative privée ce programme a fait l'objet d'une concertation avec la commune sous l'égide de la société Antin Résidences une présentation aux riverains été organisée le 4 décembre 2012.

Cette réunion s'est déroulée dans un climat courtois et convivial, le cabinet d'architecte et le maître d'œuvre prenant en compte certaines des remarques pour amender le projet avant dépôt du permis de construire.

Nous retiendrons particulièrement les engagements d'Antin Résidences :

- une architecture en harmonie avec son environnement,
- un bâtiment BBC (Bâtiment Basse Consommation),
- une résidence à l'échelle humaine : rch+1+combles sur rue, R+2+attique sur jardin,
- un chantier propre et sécurisé,
- une boîte aux lettres pour les doléances durant les travaux,
- une information des riverains sur l'avancement du chantier,
- un début des travaux courant 2013 pour une livraison 1er trimestre 2015.

Jean-Louis COTZA

Adjoint à l'urbanisme, l'aménagement du territoire



Vue de l'avenue Jean Marion

Travaux

Suivez dans chaque bulletin, les travaux réalisés, en cours et à venir.

Réalisés

Avenue de la Gare

Extension du réseau d'assainissement eaux pluviales entre rue de la Citerne et la caserne des pompiers. Enfouissement des réseaux aériens (ErDF, France Télécom, éclairage public).

Rue de la Fontaine-Avenue de la Gare

Raccordement du réseau eaux pluviales de la rue de la Fontaine au réseau de la rue de la République, via le passage en dalot existant sous la voie SNCF.

Carrefour rue de l'Eglise-RD190

Renforcement du réseau d'eaux pluviales entre le parvis de l'église et la Seine (traversée de la RD190 et du Cimetière).

Carrefour Chemin Latéral-RD190

Renforcement du réseau d'eaux pluviales entre le bas du chemin et la Seine (traversée de la RD190).

En cours de réalisation

Rue du Marais

Réhabilitation par l'intérieur des réseaux d'assainissement eaux pluviales et eaux usées.

A réaliser

Rue du Bel air.

Réfection de la voirie.

Rue des grandes Vignes

Suite aux désordres sur chaussée et diagnostic géotechnique, construction d'une tranchée drainante d'un minimum de 2,5 mètres de profondeur sur un linéaire d'environ 200 mètres, associée à un réseau d'eaux pluviales. Remplacement de la conduite d'eau potable de la rue du Bel Air à la côte du Bourg.

Ecole élémentaire

Réfection de la cour de récréation, modification du réseau d'eaux pluviales, création de zones ludiques.

Gérard BRUAS
Adjoint aux travaux



1 - Carrefour rue de l'Eglise/RD190/Cimetière, renforcement réseau eaux pluviales, pose canalisation Ø 800 fonte en remplacement du dalot existant.



2 - Dalot: canal d'eaux pluviales de section parallélépipédique construit en pierre plates (rue de l'Eglise).

3 - Carrefour Chemin Latéral/RD190, renforcement réseau eau pluviale, pose canalisation Ø 600 fonte en remplacement du dalot existant.



Raccordement du réseau d'eaux pluviales de la rue de la Fontaine au réseau de la rue de la République via le dalot RFF.

Infos municipales



Bibliothèque Rose Bily

La bibliothèque Rose Bily, ouverte depuis le 8 janvier dernier, a inscrit plus de 560 lecteurs au cours des trois premiers mois et enregistré plus de 3800 prêts.

Elle a également organisé des animations, pour les enfants et pour les adultes.

Les 30 janvier, 6 et 13 février, les enfants sont venus écouter avec attention des histoires sur les poules **autour d'un tapis d'animation**. Merci à Ginette et Evelyne pour leur version chaleureuse "d'une poule sur un mur".

Brigitte Marchand-Lapointe, une artiste du Vexin, est venue animer un atelier d'enluminure pour des adultes qui s'est déroulé dans l'atelier des peintres au dernier étage du pavillon Paul Doucet. C'était l'occasion pour les participants de s'initier à cet art minutieux remontant au Moyen-Age qui consiste à peindre avec patience et précision de petits motifs, comme des lettres initiales. L'atelier consacré aux enfants leur a également permis de découvrir le parchemin, les pigments de couleur et la feuille d'or!



Livres sur l'enluminure disponibles à la bibliothèque :

- **L'art de l'enluminure**: techniques et réalisations d'Aline Falco,
- **Enluminures du Louvre**: Moyen Age et Renaissance de François Avril,
- **Enluminures en terre d'Islam**: entre abstraction et figuration d'Annie Vernay-Nouri,
- **Pratique de l'enluminure** de Stefan Oliver
- **Le livre de Kells** de Bernard Meehan,
- **Les très riches heures du Duc de Berry** de Jean Dufournet.

Coups de cœur Jeunesse du mois :

- **Kane chronicles, tome I: La pyramide rouge** de Rick Riordan (Albin Michel) à partir de 11 ans.

Après le succès de la célèbre série Percy Jackson inspirée de la mythologie grecque, Rick Riordan nous livre ici une nouvelle série d'aventures pleine d'humour. Avec ces chroniques de la famille Kane, nous voici plongés au cœur d'affrontements entre les dieux égyptiens. Les héros sont un frère et une sœur, Carter et Sadie, tous deux habités par une divinité, Horus et Isis. Ils racontent chacun leur tour leur lutte contre le dieu Seth qui menace la planète. A cette fin, ils vont devoir apprendre à gérer leurs pouvoirs et savoir reconnaître leurs ennemis...

Série en trois volumes, dont deux parus en français et disponibles à la bibliothèque.

"Culturez - vous" à Paris :

La saison culturelle 2013 à Paris s'annonce riche et variée. La bibliothèque vous propose une sélection des catalogues des plus grandes expositions :

- **L'Ange du bizarre. Le romantisme noir** de Füssli à Max Ernst au musée d'Orsay jusqu'au 9 juin.
- **Marie Laurencin (1883-1956)** au musée Marmottan-Monet jusqu'au 30 juin.
- **Chagall entre guerre et paix** au musée du Luxembourg jusqu'au 21 juillet.
- **Eugène Boudin au fil de ses voyages** au musée Jacquemart-André jusqu'au 22 juillet.
- **Keith Haring - The political Line** au musée d'Art Moderne jusqu'au 18 août 2013.
- **Rodin, la chair, le marbre** au musée Rodin jusqu'au 1er septembre 2013.

Les bandes dessinées remarquées au festival d'Angoulême sont à la bibliothèque !

Le 41e salon de la BD à Angoulême nous a livré ses pépites de l'année; vous pouvez en retrouver quelques-unes à la bibliothèque...

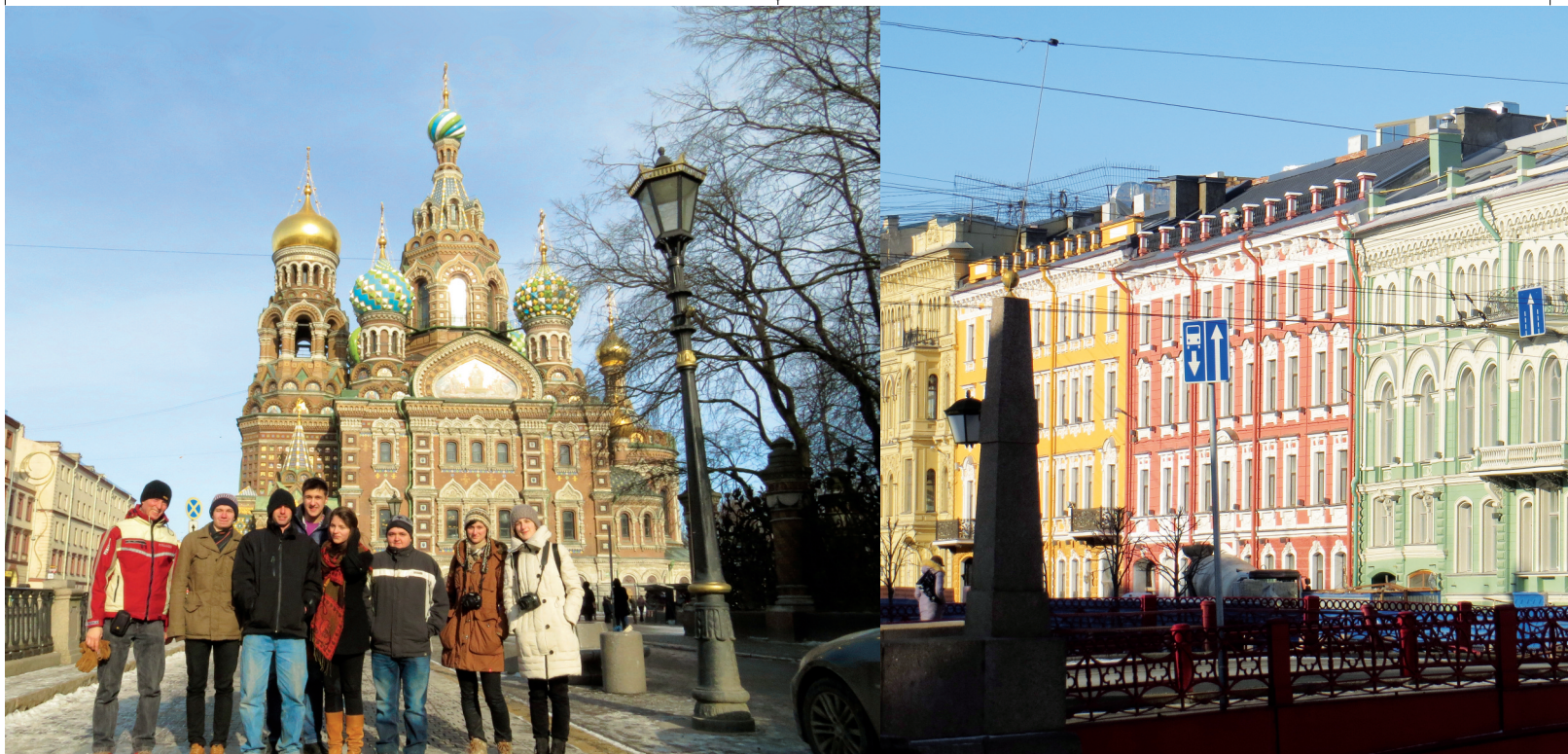
BD jeunesse

- **Les légendaires Origines** de Patrick Sobral et Nadou (édition Delcourt).
- **L'enfant caché** de Loïc Dauvillier et Marc Lizano (édition Le Lombard).
- **Les carnets** de Cerise de Joris Chamblain et Aurélie Neyret (édition Soleil).
- **Hilda et la parade des oiseaux** de Luke Pearson (édition Nobrow).
- **Chi une vie de Chat** de Kanata Konami (édition Glénat).
- **Jim Curious** de Matthias Picard (édition 2024).

BD adultes

- **Quai d'Orsay** de Christophe Blain et Abel Lanzac (édition Dargaud).
- **Le nao de Brown** de Glyn Dillon (édition Akiléos).
- **Tu mourras moins bête** de Marion Montaigne (édition Ankama).
- **Pizza roadtrip** de Cha et Eldiablo (édition Ankama).
- **L'enfance d'Alan** d'Emmanuel Guibert et Alan Ingram Cope (édition L'Association).
- **Les folies bergères** de Zidrou et Francis Porcel (édition Dargaud).
- **La grande odalisque** de Bastien Vivès, Isabelle Merlet, Jérôme Mulot et Florent Ruppert (édition Dupuis).
- **Moi René Tardi, prisonnier du stalag** de Jacques Tardi et Rachel Tardi (édition Casterman).
- **Monsieur Strip** de Yassine et Toma Bletner (édition Altercomics).
- **Pablo** de Julie Birmant, Jul et Clément Oubrierie (édition Dargaud).





Jeunesse et Reconstruction

De jeunes volontaires de Jeunesse et Reconstruction russes venus travailler à Juziers sur nos sentes en 2010, 2011 et 2012 ont créé des liens d'amitiés avec leurs encadrants bénévoles adultes et jeunes qui les avaient accompagnés tout au long des trois semaines de chantier, servi de guide pour visiter notre région et partagé travail et soirées...

Au cours du dernier séjour, quelques-uns avaient souhaité se retrouver et partager les charmes de la ville de St Pétersbourg, ville des Tsars.

Marie, Bruno, Gaëtan et Stéphane, ont répondu à cette invitation avec enthousiasme et fait les démarches, pas toujours faciles, pour les retrouver à St Pétersbourg début mars.

Dimitri, Anton, Dasha (1), Dasha (2), Alisa, Anna, les ont accueillis

et leurs ont fait découvrir pendant une semaine, entre autres, la somptueuse cathédrale Saint Isaac, le musée de l'Ermitage avec tous ses trésors, sans oublier la cuisine locale et le froid, -20°C, ils ont pu traverser la Néva gelée.

De retour à Juziers avec beaucoup de bons souvenirs dans la tête et ravis de cet échange, tous les quatre souhaitent aux autres jeunes Juziérois de participer à ces rencontres amicales et enrichissantes lors du chantier 2013.

Retenez cette date pour les accueillir, participer et échanger avec eux : du 6 au 28 juillet 2013.

Mireille BINET
Adjointe à l'enfance

FORUM JEUNES

16 - 25 ans

Samedi 8 Juin

13h - 17h

Quai de l'Arquebuse
Meulan-en-Yvelines

VIE QUOTIDIENNE

SANTÉ

LOGEMENT

EMPLOI-FORMATION

ENTREE GRATUITE
ANIMATIONS DIVERSES

BOUGE TON AVENIR

Bouge ton avenir

La Communauté de Communes Vexin-Seine mène de nombreuses actions avec la Caisse d'Allocations Familiales des Yvelines (CAFY) et le Conseil général des Yvelines, dans le cadre de la convention territoriale globale.

Cette convention se construit autour de deux enjeux majeurs :

- coordonner l'action des différents acteurs sociaux sur notre territoire Vexin-Seine,
- connaître et identifier les besoins de Vexin-Seine pour y apporter une réponse globale et cohérente.

Parmi ces actions a émergé l'organisation d'un forum à destination des jeunes de la Communauté de Communes Vexin-Seine : "Bouge ton avenir".

L'objectif de ce forum est d'apporter des réponses aux problèmes rencontrés par les jeunes sur les thématiques de l'emploi, la santé, le logement, l'accès aux droits, l'accès à la culture...

La prochaine édition de "Bouge ton avenir" est programmée le samedi 8 juin 2013 de 13 h à 17 h sur la commune de Meulan-en-Yvelines.

Afin de contribuer au succès de cette manifestation, diverses animations seront programmées le jour du forum.

Ensemble contribuons au succès de "Bouge ton avenir" !

Mireille BINET

La municipalité de Juziers et les associations Football Club- Age d'Or
Espérance - FCPE - Harmonie - MPT - Tennis Club organisent :

LA FÊTE DU JEU 22 juin 2013

Stade de Foot de Juziers
de 11h à 17h30



Jeux pour tous les âges

Entrée gratuite - Restauration sur place
Renseignements en mairie

Au programme :

Structures gonflables géantes
62 m de parcours
Jeux en bois
Tennis sur gazon
Pétanque
Trampolines
Jeux de cartes
Jeux de société

3 mini concerts
dans votre quartier à 14h30

Quai Léon Chausson
Place des Tennis
Parking rue de la Fontaine

et un final de 4 «Harmonies»
au stade à 17h

Navette gratuite
pour les seniors

Bienvenue aux nouveaux commerçants, artisans...



Tellement Bien-être

Mlle Stéphanie Roncen vient d'ouvrir "tellement bien être" société de prestations en soins esthétiques et massages. Elle propose des soins du corps et du visage, l'épilation à la cire orientale, les soins des ongles et des massages de bien-être. Le cabinet est un lieu "cosy" pour une parenthèse de bien-être. Les clientes seront "chouchoutées" et prise en charge dans un lieu qui leur est totalement dédié.

64 avenue de Paris

Tél : 06 21 68 70 96

Site : Tellementbienetre.fr

AVI Home Staging

Virginie Malatchoumy

Vendre mieux plus vite son bien immobilier.

33 chemin des Ecouloirs

Tél : 06 46 23 20 72

Mail : AVI.homestaging@gmail.com

Site : www.aviweb.fr

SMIRTOM

Le SMIRTOM du Vexin fournit des bacs à couvercle jaune, bleu et vert pour la collecte sélective des déchets recyclables.

Cependant, certains habitants utilisent ces bacs pour la collecte des ordures ménagères.

Cette pratique perturbe la collecte et entraîne des dysfonctionnements (bacs non collectés, réclamation de l'habitant...).

Par ailleurs, ce détournement de bacs a un impact financier pour le SMIRTOM du Vexin car, dans la plupart des cas, ces habitants ont deux bacs sélectifs identiques : un pour les ordures ménagères et l'autre pour la collecte sélective.

Pour remédier à ce problème, le SMIRTOM du Vexin a donc demandé à la Société SEPUR d'effectuer des contrôles et de transmettre les adresses des foyers utilisant un des bacs de tri pour la collecte des ordures ménagères.

Ainsi, depuis le lundi 28 janvier, après vidage, les équipages apposent une note d'information sur tous les bacs sélectifs anormalement utilisés pour la collecte des ordures ménagères. Ce document rappelle les bonnes pratiques aux habitants concernés et les informe que **les ordures ménagères présentées dans un bac sélectif du SMIRTOM du Vexin seront refusées par la Société SEPUR.**

Encombrants

Prochain passage : 24 octobre

Billet d'humeur

En septembre prochain, fêtons-nous les trois ans de notre marché ? Le conditionnel est de rigueur. La fréquentation n'est pas au rendez-vous. Il y a trois ans, la demande des Juziérois était pourtant forte pour la création de ce marché.

Aujourd'hui, malgré la qualité des produits proposés et la convivialité qui règne sur ce lieu de rencontres et d'échanges chaque vendredi de 16 h à 19 h 30, la fréquentation n'est pas suffisante.

Certes, me direz-vous, les prix pratiqués sont sensiblement plus élevés qu'en grandes surfaces. Comparons ce qui est comparable. Les commerçants sont des professionnels qui connaissent bien leurs produits et sont à même de vous prodiguer des conseils pour les déguster. Le poisson semble tout juste sorti de l'eau, la charcuterie vient des fermes aveyronnaises ou de la botte italienne, les fruits et légumes sont cueillis sur les terres yvelinoises ou viennent en direct des halles, sans oublier le fromage qui a eu à peine le temps de s'affiner sur la route pour que vous puissiez le déguster.

Votre commune met à votre disposition, gratuitement, une navette (merci Daniel), qui fait quasiment des tournées à la demande.

Notre fréquentation du marché et des commerces de proximité, contribue, sans aucun doute, à maintenir la vie de notre centre-ville.

Thierry HACK, maire adjoint délégué aux finances,
Développement économique et subventions

Attention

De faux agents EDF ou du service de l'eau passent dans la commune dans le but de s'introduire chez vous avec de mauvaises intentions. Ces agents prétendent vérifier vos installations...

Ils profitent de cette fausse inspection pour subtiliser, argent, bijoux et divers objets de valeur pouvant être à portée de main.

Soyez vigilants, demandez des pièces justificatives de leur intervention : pièces d'identités, courriers...

Toilettes publiques

Depuis le lundi 22 avril les toilettes publiques, impasse des tennis, sont mises en service. Elles fonctionneront tous les jours de la semaine de 6 h à 22 h 30. Cette plage horaire sera étendue lors des animations de soirée.

Pour le bien-être de tous, nous vous remercions de laisser cet endroit dans l'état dans lequel vous souhaiteriez le trouver.

Le parking de stationnement sera opérationnel après la première tonte (en fonction de la météo).

Thierry HACK



De nouvelles initiatives dans le cadre de la souscription !



"Sauvons l'église de Juziers, un patrimoine de 1000 ans à transmettre"

Les trois dernières publications du bulletin municipal ont déjà évoqué **le projet "Sauvons l'église de Juziers"**. Dans ce numéro, nous souhaitons vous faire part de nouvelles initiatives qui vont voir le jour dans les prochains mois.

Une réunion s'est tenue en février dernier entre la municipalité, la Fondation du Patrimoine et les principales associations juziéroises pour examiner quelles pourraient être les idées et les actions à entreprendre dans l'avenir. Il a été également rappelé que **le Salon de thé organisé par l'Association Paroissiale en novembre 2012** a permis de recueillir une somme significative.

Pour 2013, certaines manifestations n'en sont encore qu'au stade du projet. Néanmoins, nous vous en présentons trois ci-après :

- **Une foire aux livres d'occasion** est envisagée, dans le cadre plus large d'une **"Fête du livre"** à Juziers. Nous invitons d'ores et déjà les personnes souhaitant donner des livres à se faire connaître auprès de l'association Juziers Dans L'Histoire (voir encadré page ci-contre).

- **Un concert de musique classique est prévu le 6 juillet prochain dans le cadre du Festival du Vexin**. Ce festival a lieu tous les ans aux mois de juin-juillet et se poursuit en septembre-octobre. Les concerts sont toujours d'un haut niveau artistique et vous pouvez retrouver l'ensemble du programme du festival sur le site www.festivalduvexin.com.

Nous invitons tous les Juziérois à venir écouter deux jeunes musiciens talentueux interpréter Beethoven, Mendelssohn et Dvorak. Plus qu'un gain financier direct, ce qui est attendu de ce concert c'est de faire connaître notre église à des mélomanes et des personnes pouvant servir de prescripteurs pour de futures actions de mécénat.

La municipalité se mobilise pour recher-

cher de "grands mécènes", des nombreux contacts sont en cours en complément de la Fondation du Patrimoine.

Enfin, nous souhaitons insister sur trois points :

- Les dons effectués dans le cadre de la souscription donnent droit à une réduction d'impôt sur le revenu à hauteur de 66 %. Tous les dons sont recueillis par la Fondation du Patrimoine, qui est garante de l'utilisation des fonds.

- Il existe d'autres moyens que la participation financière directe pour contribuer à l'avancement de ce projet. Ainsi, vous pouvez y contribuer par des dons en nature (livres, par exemple) mais aussi par des propositions et des idées.

- La restauration de l'église est une action de longue haleine qui prendra plusieurs années. Les financements publics sont recherchés et resteront prépondérants.

Néanmoins, le concours de toutes les bonnes volontés est souhaité pour conserver et transmettre le patrimoine de votre commune.



Le collectif de la souscription

Au revoir et bienvenue

C'est après treize années de bons et loyaux services que Claudine Defresne, comptable de la commune, a souhaité nous quitter pour partir en disponibilité.

Nous souhaitons donc la bienvenue à Virginie Roch Barberan qui la remplacera désormais dans cette tâche.



Claudine Defresne



Virginie Roch Barberan

Repas champêtre

Pour la troisième année consécutive,

le repas champêtre se tiendra le vendredi 21 juin terrain des fêtes

Les inscriptions se feront en mairie

à compter du lundi 13 mai

jusqu'au lundi 10 juin.

Retenez cette date et pensez à réserver.

adultes : 10 € - enfants moins de 12 ans : 4€



Si vous souhaitez donner vos livres, JDH se propose de les collecter pour la vente dans le cadre de la souscription "Sauvons l'église de Juziers"

Pour cela plusieurs possibilités:

Vous pouvez déposer vos livres à notre local (ancienne caserne des pompiers) le lundi après-midi à partir de 14h30 :

- soit mettre vos coordonnées dans notre boîte aux lettres, 10 Avenue de la Gare,

- soit nous envoyer un mail : jdh1@orange.fr

Nous nous chargerons de les récupérer.
L'équipe Juziers dans l'Histoire vous remercie.



Sauvons notre Eglise

C'est l'objectif que s'est fixé l'Orchestre d'Harmonie de Juziers.

Il est vrai que l'acoustique de notre église, pour les musiciens, est merveilleuse.

Mais notre église n'est-elle vraiment que cela ?

Sûrement pas. Elle fait partie de notre patrimoine, et de nombreuses générations l'ont traversée.

Elle a été témoin de fêtes, de bonheurs, de baptêmes, mais aussi de deuils, de peines, de larmes, de souffrances, de révolutions politiques.

Que de souvenirs peut-elle encore nous raconter ?

Depuis plus de mille ans, elle est, à elle seule, l'histoire de notre village. Elle a été et doit rester notre cœur de vie. Elle est sacrée.

C'est un monument.

Aujourd'hui, nous avons tous besoin de repères, d'identification et nous devons laisser un message de transmission à nos enfants. Voilà le bel exemple et une belle opportunité, comme l'ont fait avant nous, nos aïeux, qui eux aussi, savaient déjà donner pour leur église.

C'est pour toutes ces raisons que l'Orchestre d'Harmonie de Juziers et tous les musiciens, sans hésitation, ont décidé de consacrer toutes leurs manifestations

locales de cette année, au profit de la Fondation du Patrimoine pour la rénovation de notre église.

Cela ne se fait pas sans douleur financière pour l'association qui se prive de recettes complémentaires, puisque nous reversons l'intégralité des profits de ces manifestations à la Fondation du Patrimoine. Mais c'est notre choix.

Il est vrai qu'à l'aube de ses 160 ans, l'Harmonie de Juziers fera bientôt partie du patrimoine local...

Visitez notre site:

www.harmoniedejuziers.com

Jean-Yves REBOURS
Le président

Nos engagements :

2 décembre 2012 à l'occasion de la Ste Cécile, salle du Bourg

6 avril 2013 concert de musique classique dans l'église St Michel

5 octobre 2013, en collaboration avec l'AFTJ, concert de choristes dans l'église St Michel

“Les Rues en Fête” fêtent leurs 10 ans

**Vendredi 7 juin
de 20 h à 2 h**

Pique-nique géant - Place de la Gare

Apportez votre panier-repas et partageons nos spécialités et notre bonne humeur au son des airs entraînants de l'Harmonie

A cette occasion la municipalité offrira le cocktail

Renseignements en mairie au 01 34 75 28 00



Police municipale

Nouveau permis de conduire

Pour ceux qui ne sont pas encore au courant...

Les permis roses en papier cartonné disparaîtront au profit du nouveau permis de conduire à puce. Tous les automobilistes en seront dotés petit à petit.

Un permis de la forme d'une carte bancaire

Le nouveau document, qui aura la forme d'une carte de paiement, contiendra les empreintes digitales du conducteur, ainsi qu'une puce permettant de régler les amendes routières par Internet ou de se connecter sur le site du ministère de l'Intérieur pour, par exemple, consulter son solde de points.

L'arrivée de ce permis répond à un triple objectif :

Lutter contre la fraude documentaire, garantir la libre circulation des personnes et améliorer la sécurité routière. Grâce à ce dispositif, en cas de contrôle, la police pourra, à l'aide de lecteurs placés dans ses véhicules, s'assurer que le document présenté n'est pas falsifié, elle aura accès à l'historique du conducteur qui ne devrait plus pouvoir échapper au paiement des PV, y compris dans un

autre pays de l'Union que celui dont il est ressortissant.

Un permis à renouveler de la même manière qu'un passeport

Ce nouveau permis devra être renouvelé, tous les quinze ans sans examen, sur le même principe que les passeports. Les permis de conduire de catégories C (poids lourd) et D (transports en commun) devront en revanche être renouvelés tous les cinq ans. Ce renouvellement du permis permettra d'actualiser la photo d'identité et l'adresse de son titulaire.

L'automobiliste devra s'acquitter au minimum des frais d'envoi du nouveau permis, a indiqué le ministère, qui affirme n'avoir pas encore décidé si le document lui-même serait facturé.

Jusqu'à 2033 pour l'adopter

Les titulaires d'un permis de conduire antérieur au 19 janvier 2013 devront alors l'échanger contre son semblable à puce avant 2033. Plus de 40 millions de permis roses, sans date de péremption, sont actuellement en circulation en France et seront concernés.

Du nouveau pour les deux roues

Permis moto :

Dans le cadre de cette harmonisation européenne, le décret rappelle que le permis moto va également subir quelques modifications en 2013.

Si le **permis A1** pour les motos jusqu'à 125 cm³ reste accessible à partir de 16 ans, un permis intermédiaire fera son apparition, le **permis A2**, pour les motos entre 125 et 600 cm³, accessible à partir de 18 ans. Après deux ans, le titulaire de ce permis pourra accéder au **permis A** (toutes motos), sous réserve d'une formation de sept heures. Le jeune motard sera donc "bridé" pendant deux années.

Le **permis A**, sans limite de cylindrée, sera alors directement accessible à partir de l'âge de 24 ans.

Pour les scooters :

Une nouvelle catégorie de permis sera créée en 2013 pour conduire un cyclo-moteur de 50 cm³ : le **permis AM**. Pour le décrocher, il faudra alors avoir 14 ans, avoir réussi une épreuve de code de la route et suivi une formation de sept heures dans une école de conduite.

Ce qu'il faut savoir

Gilet et triangle de présignalisation :

Depuis le 1er octobre 2008 la détention et l'utilisation d'un gilet de haute visibilité et d'un triangle de présignalisation sont obligatoires.

Le gilet de haute visibilité

Tout conducteur doit disposer d'un gilet, homologué, à portée de main.

En sont exemptés : les conducteurs de véhicule à deux ou trois roues et de quadricycle à moteur non pourvu d'une carrosserie, de tracteur agricole et de véhicule prioritaire, sous réserve qu'ils soient porteurs d'une tenue de haute visibilité.

Aucune couleur spécifique n'est définie. En revanche, cet équipement doit comporter le marquage attestant de sa conformité constitué par le sigle "CE", apposé de manière distincte, lisible et indélébile. Aucune référence à une quelconque norme n'est exigée.

Port obligatoire du gilet de haute visibilité :

- Lorsque le conducteur est amené à sortir de son véhicule, immobilisé sur la chaussée ou à ses abords, à la suite d'un arrêt d'urgence,

il doit obligatoirement revêtir son gilet.

- Le conducteur et le passager d'un cycle, lorsqu'ils circulent hors agglomération la nuit, ou le jour lorsque la visibilité est insuffisante, doivent porter leur gilet.

Le triangle de présignalisation :

Ce dispositif peut comporter les inscriptions "E27R" ou "TPE" qui attestent de son homologation.

En circulation, tout conducteur doit disposer de ce triangle.

Est concerné : le conducteur d'un véhicule à moteur sauf le conducteur d'un véhicule à deux ou trois roues et d'un quadricycle à moteur non pourvu d'une carrosserie, d'un tracteur agricole et d'un véhicule prioritaire (sous réserve qu'il fasse usage de ses avertisseurs spéciaux).

- Obligation d'utilisation :

Lorsqu'un véhicule, immobilisé sur la chaussée, constitue un danger, ou lorsque tout ou partie de son chargement est tombé sur la chaussée, le conducteur doit en assurer la présignalisation en faisant usage de ses feux de détresse et d'un triangle de présignalisation. Il doit être placé sur la chaussée

à une distance de 30 mètres environ, ou au-delà si nécessaire, du véhicule ou de l'obstacle à signaler afin qu'il puisse être visible pour le conducteur d'un véhicule venant sur la même voie de circulation. L'obligation de mettre en place ce triangle ne s'applique pas dès lors que cette action constitue une mise en danger manifeste de la vie du conducteur.

Situation passible d'une amende de 135 € :

- Sortir d'un véhicule, immobilisé sur la chaussée, sans avoir revêtu le gilet de haute visibilité.
- Circuler avec un véhicule ne disposant pas de triangle de présignalisation et/ou absence de gilet de haute visibilité.
- Absence de présignalisation d'un véhicule immobilisé dangereusement sur la chaussée ou d'un chargement tombé sur la chaussée.

Situation passible d'une amende de 35 € :

Circuler avec un cycle hors agglomération, de nuit ou par visibilité insuffisante, sans port du gilet de haute visibilité.



Sécurité seniors

“Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes”

Il faut croire que la sécurité des biens et surtout des personnes est un sujet majeur d'intérêt puisqu'environ cent trente personnes étaient présentes à la réunion d'information du 28 mars organisée par la commune avec l'aide de la police nationale représentée par monsieur Claude Sayagh, retraité de la police nationale et affecté à un service d'information sur le district de Mantes-la-Jolie.

Ne restez pas seuls, gardez de bons contacts avec vos voisins, participez à la vie de votre quartier : entraide et communication peuvent être les clés de votre sécurité.

Enfermez-vous dans votre maison, n'oubliez pas de fermer le portail si vous êtes au jardin.

Evitez d'avoir trop d'espèces sur vous ou dans votre maison, et soyez très vigilants et discrets avec votre argent. Lors d'une opération bancaire importante, vous pouvez demander l'assistance de la police municipale ou nationale qui pourra vous accompagner.

N'ouvrez pas à des inconnus : le passage de tous les agents des services eau, gaz, électricité est annoncé : tous doivent avoir une carte professionnelle : n'hésitez pas à leur demander.

En cas d'absence de votre domicile : vacances, quelle qu'en soit la période, simple week-end, ou hospitalisation peut-être, vous pouvez bénéficier de l'opération : “Tranquillité seniors” ; des patrouilles sont organisées pour surveiller votre habitation, leurs passages sont notifiés par un avis dans votre boîte aux lettres.

Enfin, ne soyez pas trop confiants, restez vigilants : si vous êtes témoins ou l'objet d'un délit, n'hésitez pas à le signaler à la police municipale ou nationale et portez plainte si nécessaire.

Cela peut vous sembler contraignant mais les temps changent... en tenir compte, vous permettra, nous l'espérons, une vie plus sereine et une agréable retraite

Marie-Jeanne ALEXANDRE
Adjointe à l'action sociale



TAXI de JUZIERS


Gilles Heulin



Aéroports - Gares - Plis et Colis - Toutes distances

Conventionné Sécurité Sociale

Tél. : 06 09 32 38 80

ETs J. DOUCET

4, avenue de la Gare 78 820 JUZIERS

A J U Z I E R S D E P U I S 1 9 6 3

1963-2013
50^e
anniversaire

ELECTRICITE GENERALE

Installation - rénovation - dépannage
Chauffage électrique
Industrie
Eclairage public et décors jardin

ENTREPRISE BATIMENT

Rénovation et isolation
Travaux mini-pelle avec chauffeur
Pose portes de garage
et rideaux métalliques électriques
Pose clôture

Tél. Fax : 01 34 75 61 48 - Port. : 06 09 91 24 87

Boulangerie - Pâtisserie PEDRONO

Pains
spéciaux

Macarons

petits fours

Gâteaux

Gâteaux
d'anniversaire

Pièces
montées



Ouvertures

Du mardi
au samedi

de 7 h à 13 h
et
15 h30 à 19 h30

Le dimanche
de 7 h à 13 h

3 rue du commerce 78 820 Juziers

Tél.: 01 34 75 60 45

Actions sociales

Accès au logement pour les jeunes adultes

Le CLLAJ (Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes du Val de Seine) accueille, informe et oriente les jeunes de 18 à 30 ans vivant ou travaillant dans les communes adhérentes dans leurs démarches pour accéder à un logement.

La première étape :

Se présenter ou téléphoner au CLLAJ
15 rue Pierre Panloup
78130 Les Mureaux
Tel: 01 34 74 22 81

pour prendre un rendez-vous auprès de la conseillère en logement qui établira un diagnostic de votre situation sociale, professionnelle, administrative également de santé.

Vous serez alors informés sur les démarches à effectuer et un dossier de suivi sera constitué.

Le CLLAJ est en relation avec les services logement des communes, les bailleurs sociaux, la préfecture, les résidences sociales et éventuellement des propriétaires

privés. Il peut aider à la mise en place de mesures d'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL) financées par le Conseil Général des Yvelines via le Fond de Solidarité Logement (FSL)

Le CLLAJ n'accomplit pas les démarches à votre place, mais fait appel à votre sens des responsabilités pour mener à bien votre projet

Marie-Jeanne ALEXANDRE
Adjointe à l'action sociale

Téléassistance

Un nouveau partenaire de téléassistance du nom de VITARIS remplace Mondial Assistance. Une convention tripartite entre le Département des Yvelines, VITARIS et le CCAS a été signée en décembre 2012. Le tarif de ce service est de 5,26 € par mois, ce prix inclut la location des transmetteurs, l'installation ainsi que la maintenance.

Pour toutes informations, merci de vous adresser au CCAS auprès de Candy Blommaert, responsable du Centre Communal d'Action Sociale.

Tel : 01 34 75 28 02
Fax : 01 34 75 28 74
ccas@juziers.org



ALDS Association Locale de Développement Sanitaire

Depuis trente ans, la Fédération ALDS est un ensemble de services pour le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie.

- Service d'Aide à la Personne – SAP
- Service de Soins Infirmiers à Domicile – SSIAD
- Equipe Spécialisée Alzheimer – ESA
- Réseau de Santé Emile
- Coordination Gériatologique Locale – CGL
- Equipe médico-sociale – demande d'APA
- Maison pour l'Autonomie et l'Intégration des Malades d'Alzheimer – MAIA

25, avenue des Aulnes – 78250 MEULAN – EN-YVELINES
Tél: 01 34 74 80 60 - Fax: 01 34 74 24 34 – www.alds.org

ADIL

La ville des Mureaux a conclu un partenariat avec l'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement) des Yvelines.

La mission de l'ADIL78 est d'offrir à la population un conseil neutre, objectif et complet sur tous les aspects juridiques, financiers et fiscaux touchant au logement et à l'urbanisme. Cette information, avant tout préventive, doit permettre à l'usager de mieux connaître ses droits et obligations, les solutions adaptées à sa situation personnelle ainsi que l'état du marché du logement.

Elle apporte une réponse, grâce à son expertise sur les aspects juridiques, le financement, la fiscalité du logement: statut des occupants, logements indigènes, accession sociale ou très sociale, logements communaux,

Une présentation de notre activité, des informations juridiques, des documents ressources (exemples de courriers, formulaires), et la liste de nos permanences sont mises en ligne sur notre site Internet:

www.adil78.org

LES MUREAUX

MJD Val de Seine, 79 Bd Victor Hugo

Le lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Sans rendez-vous informations au 0820 16 78 78
(0,12€/mn)

MANTES LA VILLE

CVS Augustin serre, 60 rue Louise Michel

Le lundi de 13h30 à 17h

Sur rendez-vous pris au 01 30 98 45 46
ou auprès de l'ADIL 78 au 0820 16 78 78 (0,12€/mn)

COUVERTURE
hauffage

*Couverture
traditionnelle
Ardoise - zinc
Neuf et
Rénovation*

Plomberie

*Chauffage
à énergie
renouvelable*

LE DAIN

25 ans d'expérience
Patrice

3, Sente de la Vallée d'Ablemont
78820 JUZIERS
Tél. : 01 34 75 69 23

MAXI COUPE

**COIFFEUR
MIXTE**

22, rue de la Poste - 78 820 JUZIERS

ⓧ
Dépôt-retour
Relais colis
3 suisses

Séverine

et son équipe vous accueillent

Mardi: 9 heures - 12 heures/14 heures - 18 heures,
Mercredi, Jeudi: 9 heures - 12 heures/14 heures - 19 heures,
Vendredi: 9 heures - 19 heures, Samedi: 9 heures - 17 h 30.



Tél. 01 34 75 61 30

Pas de paiement par carte bleue



Agence du Golf

Expérience - Compétence

Pour les transactions

Achat- Vente - Location



Pour la gestion de vos biens et le syndic

www.agencedugolf.fr

e-mail : transaction1@agencedugolf.fr

96, av de Paris 78820 JUZIERS **01.34.75.60.18**



Jeunesse

Classe de neige, neige, neige !...

Elle n'aura jamais autant mérité son nom notre classe de neige. Il a neigé jour et nuit pendant les deux semaines avec de brèves interruptions de-ci de-là.

Heureusement nos petits loups sont pleins de vie et ont profité à fond de cette quantité phénoménale de poudreuse.

Les conditions d'apprentissage du ski en furent facilitées car les chutes étaient inoffensives et prétaient plutôt à la rigolade. Et puis les moniteurs ESF nous connaissent bien maintenant ; ils savent chouchouter nos petits et utiliser les enseignants afin que les séances soient au maximum sécurisées et joyeuses.

Les promenades en raquettes ont bénéficié aussi de ce manteau blanc sans cesse renouvelé ; les traces de renard, hermine, lièvre et autres animaux n'ont jamais été si visibles et nettes que cette année.

Le centre Valcoline du Collet d'Allevard nous a comme toujours accueillis comme des rois et les enfants n'oublieront pas de sitôt leurs animateurs et l'assistante sanitaire.

Hé oui ! Que de jeux dans la neige. Les luges et les pelles n'ont pas chômé. Nous avons construit des igloos à qui mieux mieux.

Les visites du musée dauphinois et de la ferme ont conquis les loulous surtout la dégustation du fromage.

Nous sommes revenus à Juziers la tête pleine de souvenirs heureux et magnifiques.

Nous ne pouvons que remercier la municipalité de proposer aux écoles ces classes de découverte de la montagne et de permettre aux enfants de partir en assumant les deux tiers du coût du séjour.

Murielle COMBES et Gilles DE BERRANGER



Campagne d'affiches sur la sécurité routière réalisée par les CM2

Avis à tous les Juziérois, Juziéroises

Nous avons confectionné des affiches de sécurité routière pour influencer les automobilistes à respecter le code de la route.

Pourquoi ce projet nous tient-il à cœur ?

Car nous sommes piétons et nous ne voulons pas que vous détruisiez notre vie ni la vie de famille.

Pourquoi ces affiches ?

Nous en avons plus que marre des accidents routiers provoqués par ceux qui ne respectent pas le code de la route et que des innocents perdent la vie à cause de leurs fautes.

Qu'est ce que le code de la route ?

C'est un ensemble de règles et de lois afin que tout le monde vive en sécurité sur la route.

Où sont ces affiches ?

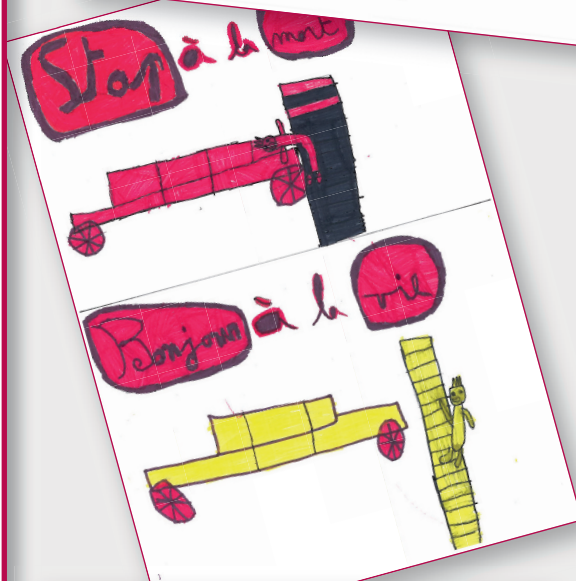
Dans les vitrines des commerçants et sur les panneaux d'affichage municipaux.

Nous vous demandons solennellement
de prévenir tous les automobilistes
pour limiter les accidents de la route :

**Piétons et automobilistes, soyez prudents sur la route
comme sur le trottoir ; les dangers sont partout.**

Faites passer le message.

La classe de CM2



ARRÊTEZ
DE 
ROULER COMME
DES
FUSÉES VOUS
NOUS ÉNERVEZ




Si tu REGARDES
ATTENTIVEMENT,



TU PEUX
ÉVITER LES
ACCIDENTS.

ARRÊTEZ
DE
FRIMER
ET
RALENTISSEZ




VOUS NOUS
ÉNERVEZ À
ACCELERER
À CAUSE DE VOUS
NOUS SOMMES
TUÉS!




A CAUSE DE
L'ALCOOL



NOS VIES
DÉGRINGOLENT

LA VIE EST COURTE




NE FAITES PAS
N'IMPORTE QUOI
SUR LA ROUTE



ARRÊTEZ 
DE
FONCER VOUS
COMMENCEZ
À
NOUS
AGACER !!!



ARRÊTER
DE
VOUS ALCOOLISER
À
CAUSE DE VOUS
ON SE FAIT
HOSPITALISER







AFTJ LES FRIPOUNETS

Le mercredi 13 février, jour de chance chez les Fripounets et les Papis et Mamies, après-midi de loto... Raymond a fait tourner les boules, quelques-unes folles, s'échappaient de la sphère, à qui ira les rattraper...

Les cartons se remplissaient, les gagnants laissant échapper leur joie, les perdants étaient un peu déçus, mais dès l'arrêt du jeu, chaque enfant emportait jouets et chocolat. Puis, vite, le goûter attendait friandises, jus de fruits pour les enfants et pour les Papis Mamies thé, café et gâteaux. Après-midi très agréable, Grand merci à Super U qui a offert tous les lots ainsi qu'à Raymond et André pour la réalisation et l'animation de cette manifestation.

La dernière après-midi intergénération - Fripounets avant l'été s'est encore déroulée dans la bonne humeur. La prochaine aura lieu le 9 octobre 2013. Bonnes vacances, à la rentrée.

Danielle BALLAGNY
La présidente



Caisse des Ecoles

Thé dansant février 2013

A la salle du Bourg de Juziers, le dimanche 24 février 2013, la caisse des écoles organisait la septième édition de son thé dansant.

Au son de l'accordéon de Monsieur Eric Mouet, un professionnel du bal musette, près de soixante-dix personnes ont dansé tout l'après-midi. La neige a malheureusement freiné l'enthousiasme d'une vingtaine de danseurs qui avaient pourtant réservé leurs places. L'ambiance était conviviale et nos danseurs prenaient à peine le temps de savourer leur part de tarte et leur coupe de crémant tant les rythmes joués par notre musicien les incitaient à la danse. Heureusement que le bar leur proposait multiples boissons variées pour se désaltérer...

Les organisateurs remercient vivement tous ces dynamiques participants qui, je vous assure, nous font rêver devant la démonstration d'une telle énergie.

Grâce à leur contribution, la Caisse des Ecoles de Juziers enregistre un bénéfice net de 420 € qui permet de donner encore plus aux écoles maternelle et élémentaire.

Cette manifestation sera renouvelée l'an prochain, plébiscitée par les danseurs et toujours très agréable pour les organisateurs.

Faites passer l'info...

Et nous comptons sur votre présence à notre **soirée dansante** qui se déroulera cette année encore le **samedi 12 octobre**. Le thème de la soirée: **les années 80**. Réservez votre soirée!

A bientôt alors...

Murielle COMBES
Professeur des écoles



Cabinet de Réflexologie plantaire et faciale issues de la Médecine Traditionnelle Chinoise.



Apporte relaxation, énergie
et soulage les troubles courants
insomnies, digestion,
douleurs musculo-articulaires,
stress...

Marie-Christine Davis

Réflexologie

Diplômée

06 13 42 19 30



44 avenue de Paris
78 820 JUZIERS
www.ZENJIAO.com



AIPEJ

Un début d'année riche en manifestations !

Parce que les écoles ont toujours besoin de financement pour concrétiser leurs projets pédagogiques en faveur de nos enfants, l'AIPEJ a lancé fin février en maternelle l'opération "Les Mugs, c'est ma tasse de thé". Tous les p'tits loups ont participé à la réalisation d'un mug par classe en dessinant leur autoportrait associé à leur prénom.

Ces photos de classe étonnantes démontrent à quel point les petits Juziérois sont de véritables artistes ! Cette opération a rencontré un véritable succès avec 302 mugs vendus. L'intégralité des fonds recueillis, soit près de 600 €, a été reversée à l'école maternelle pour financer, en adéquation avec le projet d'école, la venue d'une conteuse. Trop sympa... !

Merci du soutien des parents d'élèves de maternelle à cette opération.



Faciliter l'accès à la lecture en permettant aux familles d'acquérir des livres de jeunesse de qualité à tout petit prix, telle est la

volonté de l'AIPEJ en organisant depuis des années **la Bourse aux livres** chaque fois très attendue des enfants et des parents. C'est tous les ans, une occasion unique pour les enfants de créer ou d'enrichir très facilement leur bibliothèque.

L'édition 2013 n'a pas manqué à sa réputation, elle fut une véritable réussite et les familles sont venues nombreuses y acquérir quantité d'ouvrages.

Merci de contribuer au succès de cette manifestation en étant fidèle au rendez-vous.

Les conditions économiques actuelles sont difficiles pour de nombreuses familles. C'est pourquoi les membres de l'AIPEJ ont choisi par esprit de solidarité de donner de leur temps en organisant exceptionnellement **le 25 mai prochain à la MPT** une grande **Bourse à la puériculture** destinée à aider au mieux les familles.

C'est aussi l'occasion de rencontrer les membres de l'association et de faire connaissance avant l'entrée en maternelle de vos enfants. Un espace convivial avec des gourmandises sera réservé aux parents qui veulent se poser un peu et échanger avec d'autres. Une jolie façon d'étendre son réseau de connaissances ! Nous vous attendons nombreux...

Les membres de l'AIPEJ n'oublient jamais la mission que les parents d'élèves leur ont confiée à savoir les représenter dans les différentes instances.

C'est pourquoi nous avons tenu dans le bulletin très complet de janvier, en plus de les informer des événements liés à la vie des écoles, leur faire un compte rendu détaillé des débats lorsque nous avons présenté leurs questions aux conseils d'école. Nous avons aussi répondu à leurs interrogations en

les informant, à l'appui des textes officiels de l'Éducation Nationale, à propos de la mission des ATSEM en maternelle, de l'enseignement de l'anglais et des devoirs à la maison en élémentaire.

Merci encore de la confiance qu'ils nous accordent.

Nous restons particulièrement vigilants concernant les effectifs dans les classes à la rentrée 2013 et n'hésiterons pas de nouveau à soutenir les équipes pédagogiques en demandant des ouvertures de classes dès que la situation apparaîtra difficile. La qualité des apprentissages proposés aux enfants et leur bien-être dépendent aussi des conditions de leur accueil.

La réforme sur les rythmes scolaires (journées de classe plus courtes et semaines de 4 jours et demi) a été votée récemment à l'Assemblée. La commune de Juziers a choisi de reporter son application à la rentrée 2014. Cela laisse à tous - équipes éducatives, parents, associations de parents d'élèves et municipalité - le temps d'évaluer les besoins au sein de notre commune et de réfléchir aux modalités de mises en œuvre de cette réforme. Nous ne manquerons pas, en collaboration avec les autres associations de parents d'élèves, de concerter les familles et de les tenir informées de l'évolution des projets.

L'AIPEJ, plus que jamais au service des enfants et à l'écoute des parents.

Cécile LALOEUF-POINTEAU
La présidente de l'AIPEJ



Enfin ! Le printemps s'est installé à Juziers !

Comme chaque année nous avons vendu nos calendriers de l'amitié cet hiver. Crise oblige... La recette a été moins florissante que les années précédentes. Mais c'est toujours autant pour les caisses de nos écoles ! Car au fil des ans, mises bout à bout ces sommes ont permis d'acheter un certain nombre de petits matériels non pris en charge par la Caisse des Ecoles.

Malheureusement, et contrairement à ce que nous espérions à la FCPE, la deuxième édition de notre "opération fleurs", prévue à l'école maternelle, a été annulée à cause d'un problème d'autorisation. Nous le regrettons...

Mais la FCPE, ce n'est pas que de la collecte d'argent, et nous réfléchissons en permanence à ce que nous pouvons apporter aux enfants, aux parents, aux écoles. Ainsi, grâce à l'action de l'un de nos membres, nous avons pu offrir récemment à l'association l'École en fête des dizaines de jouets et autres lots qui feront le bonheur de nos enfants à la prochaine kermesse.

De plus, nous avons rejoint le rassemblement de parents Scoléo, qui fédère des parents d'élèves désireux de faciliter l'organisation des familles. Nous serons bientôt en mesure de proposer de nouvelles actions pratiques et économiques aux parents juziérois.

Enfin, notre rôle de parents est également plus que jamais essentiel en cette année de grandes nouveautés pour l'École publique. Aussi, c'est associé aux deux autres formations de parents d'élèves que notre conseil local travaille en ce moment même sur la nouvelle loi concernant les rythmes scolaires par l'information aux parents et l'aide à la mairie pour l'organisation locale des neuf demi-journées et demie de temps scolaire, qui sera mise en application à Juziers à la rentrée 2014.

Être parent est notre premier et plus noble métier, ne ménageons pas notre peine !

Lionel LUCEA et Sophie VIGUIER
Pour Le conseil local de la FCPE



ENT. CLISSON
PLOMBERIE - SANITAIRE - DEPANNAGE

CRÉATION ET RÉNOVATION DE SALLES DE BAIN DE A À Z

15 ROUTE D'APREMONT, 78250 MEZY SUR SEINE
TEL/FAX 01 34 75 23 50 - PORT. 06 62 81 24 64
SIRET N°444 227 086 00014



Bénéficiez d'un bien immobilier garanti !



Votre agence Franchisée Laforêt offre aux acquéreurs une **garantie après-vente d'un an**⁽¹⁾ sur les biens immobiliers en vente dans le cadre d'un Contrat Privilage⁽²⁾.

Si vous envisagez d'acheter, c'est l'occasion de bénéficier d'une assurance INNOVANTE qui couvre pendant 1 an les frais de réparation ou de remplacement des éléments de votre bien immobilier si un vice caché est découvert⁽³⁾.

Soyez parmi les premiers à profiter d'un bien garanti !
Renseignez-vous vite dans votre agence Franchisée Laforêt !

Agence de Meulan

4, rue du Maréchal Foch

01.30.22.35.00

meulan@laforet.com



**Votre achat
garanti
pendant
1 an
avec le
Contrat
Privilage
Laforêt.⁽¹⁾**

Découvrez toutes nos annonces de ventes et locations sur notre site
www.laforet-meulan-gargenville.com et contactez-nous, nos conseillers
sont à votre écoute !



Biens faisant l'objet d'un mandat exclusif de vente (article 6 de la loi du 02/01/1970) et d'une diffusion sur le fichier commun Laforêt et, selon les agences, sur d'autres fichiers communs de professionnels.

Les biens en vente entre le 27/08/12 et le 31/12/12 dans le cadre d'un Contrat Privilage souscrit auprès d'une agence Laforêt participante, bénéficient d'une assurance "Garantie après-vente" de 12 mois à compter de l'acte authentique, offerte sous conditions d'éligibilité, si l'acte authentique est signé avant le 31/12/2013 et donne lieu au versement d'honoraires supérieurs à 1 990 € TTC. (2) Mandat exclusif de vente du réseau Laforêt (article 6 de la loi du 02/01/1970). Les biens confiés en mandat exclusif sont diffusés sur le fichier commun Laforêt et, selon les agences, sur d'autres fichiers communs de professionnels. (3) Dans les limites du contrat d'assurance. Plafond de garantie à 15 000 € et franchise de 1 000 € par sinistre. Conditions d'éligibilité, liste des agences participantes et notice d'information du contrat d'assurance sur <http://www.laforet.com/garantie-apres-vente.php>. Contrat proposé par ASCORA, courtier d'assurances inscrit à l'ORIAS sous le numéro 07002054, 37, rue Pierre Lhomme - CS40001 - 92415 Courbevoie cedex et souscrit auprès d'AXA FRANCE IARD, Société Anonyme, au capital de 214 799 030 €, 722 057 460 R.C.S. Nanterre - AXA Assurances IARD Mutuelle, Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes contre l'incendie, les Accidents et les Risques Divers, SIREN 775 699 309, dont les sièges sociaux sont situés 313, Terrasses de l'Arche, 92727 Nanterre cedex, Entreprises régies par le Code des assurances.

IMMOBILIERE AMBRE SARL au capital de 7500 € - Siège social : 4 rue du Maréchal Foch 78250 MEULAN Tél : 01.30.22.35.00 meulan@laforet.com

RCS Versailles 449 716 190 N° TVA intra-communautaire FR264 497 161 900 0060 Titre professionnel : Agent immobilier Carte professionnelle T n°1536 délivrée par la préfecture de Versailles - Activité : Transaction Garantie financière Transaction: CEGI, 128 rue de la boîte 75378 PARIS

Sport et Culture



Football Club

La saison bat son plein, les beaux jours sont là et les tournois organisés dans la région ont commencé.

Cette saison les jeunes du FC Juziers représentent la commune et le club dans plusieurs manifestations et nous sommes heureux de présenter deux équipes de jeunes U11 et U13 en finale de coupe respectivement Coupe Georges Boulogne et Coupe Henri Guerin et cela pour la première fois de l'histoire du Club. Un grand bravo à eux et à leurs éducateurs pour ce beau parcours en coupe (photo ci-dessus).

Nous représentons aussi le club et Juziers dans différents tournois. Promouvoir notre club et notre commune dans le respect du football et du fair-play c'est ce qui est demandé à tous; mais aussi et surtout de revenir avec le Trophée du Vainqueur. Nos U13 et U15 participent à un tournoi international à Isbergues dans le Pas-de-Calais; à ce tournoi ils affronteront des équipes venant de Russie, de Bulgarie, de Pologne et de la région nord. Nos U11 participeront à un tournoi national à Sotteville-Les-Rouen.

Cet hiver, nos terrains ont énormément souffert des intempéries. Nous espérons retrouver des pelouses bien vertes pour pouvoir accueillir pour la seconde année la Fête du Jeu organisée par la municipalité, Fête du Jeu où nous serons heureux de recevoir petits et grands pour de grands moments de convivialité.

Je vous invite à nous rendre visite sur le site Internet du FC Juziers où vous pourrez connaître les résultats de nos équipes et retrouver les photos de nos jeunes en compétitions ainsi que d'autres rubriques à cette adresse <http://www.entente-juziers-porcheville.footeo.com/>.

A bientôt au FC JUZIERS.

Jean-Marie FEUILLOY
Le président

L'Assemblée générale du FC Juziers pour des raisons d'organisation se déroulera le 7 juin à 20h30 à la salle du Bourg au lieu du 29 juin.

Tous les tournois

30 et 31 mars et 1er avril: tournoi d'Isbergues U13 et U15.
30 et 31 mars: tournoi de Sotteville U11.
27 avril: tournoi en salle à Presles U17.
28 avril: tournoi en salle Aubergenville U9 et U11.
1er mai: tournoi de Beynes U11 et U13.
18 et 19 mai: tournoi de Porcheville U11 et U13.
19 mai: tournoi de Noirmoutier les Vétérans.
8 et 9 juin: tournoi de Mareil U11 et U13.
9 juin: tournoi d'Achères U15.
8 juin: grande journée de Clairefontaine pour les U7 et U8.
23 juin: tournoi de Magny en Vexin U8 et U9.



MIKA ELEC



ELECTRICITE GENERALE - ALARME - VIDEO SURVEILLANCE

Michaël Moreau -06 11 67 30 55

7 8 8 2 0 J U Z I E R S - e m a i l : m i k a e l e c 7 8 @ y a h o o . f r



N'HAIRJ2

Féminin - masculin - Junior

Salon de coiffure

Lundi - Mardi - Mercredi
Jeudi 9h-12h - 14h-19

Salon ouvert : Vendredi 9h-20h non-stop - Samedi 9h-18h non-stop

01 34 75 27 91 3 rue de la Poste
78 820 JUZIERS



TOUT FAIRE MATÉRIAUX

ANSSELIN MATÉRIAUX

OUVERT au public
du lundi au samedi midi

CD 113 - 78970 Mézières - sur - Seine

Tél. : 01 30 95 63 02
Fax : 01 30 95 99 48

Livraisons assurées



DRD Auto Service

7 J/7 - 24 heures/24 - Toutes Distances

Dépannage Remorquage Destruction

Auto Moto Utilitaire
Achats - Ventes - Véhicules d'occasion
Agrément préfecture carte grise - SIV

Almeida Dépannage

Tél. : 01 34 75 26 93 - Port: 06 20 82 72 63
Fax: 01 34 75 61 05 - Email: drd.autoservice@laposte.net

MENUISERIE LEBREDONCHEL

Tout agencement

Ameublement, Cuisines, Escaliers, Parquets, Portails, Fenêtre bois, Alu et PVC

5 impasse de l'Hôtel de Ville 78 820 JUZIERS tél. : 01 34 75 26 92



ANM.elec

anmelec@voila.fr

Electricité générale
Courant fort & faible
Batiment-industrie-dépannage

8 rue des Ruisselets 78820 JUZIERS - Tél : 06 74 53 04 51



L'Espérance de Gargenville

Sur la route des finales...

C'est sous une pluie de médailles et de coupes que la section Gymnastique a ouvert le bal des compétitions en ce début d'année 2013. Nous avons eu la chance d'assister à un spectacle de très grande qualité... Sur les vingt-deux équipes que notre club avait engagées dans les championnats départementaux, dix-neuf d'entre elles se sont brillamment qualifiées pour la phase suivante!

Depuis, les rendez-vous sportifs s'enchaînent avec les championnats régionaux: de Rungis pour les plus haut niveau, de Brie Comte Robert pour les niveaux 5 et 6, de Gargenville pour les niveaux 5 et 6, de Gonesse pour les niveaux 7 et 8.

Au mois de mai, les équipes des niveaux les plus hauts participeront à la demi-finale de France, qui ces années se déroulera à Douai dans le Nord-Pas-de-Calais pendant nos plus jeunes gymnastes se rendront à Voisin-Le-Bretonneux pour la finale Inter Région.

La saison des compétitions prendra fin les 8 et 9 juin, avec la finale de France qui, cette année, fera voyager nos gymnastes et nos trampolinistes en Aquitaine dans la ville de Villeneuve-sur-Lot.

Bien que nos trampolinistes soient entrés dans la compétition plus tard que les gymnastes, dix

d'entre eux ont déjà leur billet pour la finale!

En effet, devant l'absence de club organisateur de rencontre sportive départementale, c'est à l'occasion du Critérium Régional Individuel organisé par notre club, et donc à domicile, que nos trampolinistes se sont qualifiés directement pour les finales nationales.

Les gymnastes n'ayant pas encore fini les phases qualificatives, nous espérons que plusieurs équipes gagneront leur place dans le bus pour Villeneuve-Sur-Lot...

Bonne chance à toutes et à tous.

Pour l'Espérance de Gargenville

Championnats départementaux de gymnastique

Équipe niveau 3, de gauche à droite:

Chloé Douessin, Manon Franconville, Audrie Lampin entraîneur, Angie Franscheschina, Oriane Tondi 1^{re} en équipe. Chloé Douessin termine 1^{re} en individuelle.



Équipe niveau 5, de gauche à droite:

Audrie Lampin entraîneur, Alisée Vidie, Lucile Peltier, Marion Joutel, Elodie Lourme, Amandine Da Costa et Manon Faivre 2^e en équipe. Elodie Lourme termine 1^{re} en individuelle.



Tennis club

Dates à retenir pour terminer la saison:

Tennis à l'école: vendredi 31 mai après-midi.

Cette année, une petite nouveauté, nous distribuerons aux enfants des feuillets de pré-inscription pour la rentrée suivante afin de satisfaire au mieux les familles.

Barbecue du TCJ avec "doubles surprises": dimanche 23 juin.

14^e Tournoi Open du TCJ: du 25 mai au 16 juin.

Ecole de Tennis: sortie de fin d'année le mercredi 3 juillet à la piscine de Meulan.

Matches par équipes seniors: 6, 7, 13, 14, 20, 21 avril, 25, 26 mai et 1^{er} et 2 juin.

Participation à la Fête du jeu organisée par la municipalité: samedi 22 juin.

Inscriptions Ecole de Tennis et Adhérents: les samedis 7 et 14 septembre de 9h à 12h au Club House.

Assemblée Générale du club: le vendredi 27 septembre à 20h30 au Club House.

Participation à la Kermesse des Ecoles: le samedi 21 septembre.

Les dirigeants du Tennis Club et ses adhérents remercient la municipalité pour les travaux effectués sur les abords des courts. Le site ainsi mis en valeur est plaisant et fonctionnel.

Murielle COMBES
Pour le TCJ

STEPHANE VALLIER**VOYANT MEDIUM****01 34 74 89 65**

4 rue des Louvetières 78820 Juziers

Sur
rendez-vous

voyance en cabinet et par téléphone
paiement par carte bancaire, chèque et espèces
<http://stephanevallier.monsite-orange.fr>

**TGS P. GESLAN****78 - GARGENVILLE - MERICOURT**

**ELECTROMENAGER - TELE
HI-FI - VIDEO - ANTENNE ALARME**

01 30 93 56 14**AGV**

Notre meilleure publicité : "Le bouche à oreille"

REYL IMMOBILIER

- Estimation gratuite -

- Spécialiste de votre ville depuis 1975 -

01 30 93 60 67www.reyl-immo.com**Laurent TRIGANO**

Electricité générale
Dépannage, mise en conformité
Interphone - Alarme
Chauffage - Pompes à Chaleur
Climatisation réversible - Contrat d'entretien

7, Sente de l'Aunay

78250 OINVILLE-SUR-MONTCIENT

Tél.: 06 77 72 14 13e mail : electriclim1@orange.fr

Démolition
Terrassement
Matériaux
Transport

ETS FAUCON S.A.R.L.

37, avenue du Colonel Fabien - 78440 GARGENVILLE

Tél.: 01 30 93 61 31 - Fax.: 01 30 93 61 29



**coiffeuse
à domicile**
Nathalie Noël
01 34 75 29 41

La coiffure
chez vous

Pour prendre vos rendez-vous appelez après
18 heures sinon laissez un message sur le répondeur

en'de s'iret : 51208675200015

MOULIN DE LA BROCANTE

Depuis 1934

**ACHATS - VENTES - SUCCESSIONS - ESTIMATIONS
PARIS - BANLIEUE - PROVINCE**

Meubles anciens, objets d'art et de curiosités, tableaux, lustres,
horlogerie, bronze, fontes et pierres de décoration, etc.

Maison Besh 86, avenue de Paris 78820 JUZIERS - Tél.: 01 34 75 60 56

Fermeture le mercredi - C Versailles 452 230 428



Exposition "Les mille et une nuits" Institut du Monde Arabe

Le mardi 19 février 2013, nous avons visité, avec deux conférencières, la magnifique exposition de l'Institut du Monde Arabe, sur le thème des "Mille et Une Nuits".

"Les Mille et Une Nuits" constitue le plus extraordinaire recueil d'histoires "étonnantes et surprenantes" de toute la littérature ainsi qu'on les qualifiait autrefois. Accaparé un temps par l'Europe, qui en donna toute une série de traductions dans plusieurs langues, à commencer par le français, l'ouvrage a ensuite rejoint la place sans égale qui est la sienne au firmament de la culture universelle.



Balad'art

Ce chef-d'œuvre de la littérature mondiale constitue un lien exceptionnel entre Orient et Occident. Ce livre "sans fin" ou "avec toutes les fins", a une histoire aussi curieuse, riche et prodigieuse que les péripéties des contes qu'il recèle et dont les sources sont, elles aussi, multiples.

Véhicule de mythologies et de croyances propres à l'Orient, cet ouvrage populaire est un témoin culturel unique. Il est à l'origine d'une multitude d'images de l'Orient, vraies et fausses, de clichés, façonnés par l'Occident, qui constituent une sorte de "thésaurus" dans lequel puisent les imaginations de générations entières d'artistes et de créateurs qui, tout à la fois, s'en nourrissent et viennent à l'enrichir encore...

Quelque trois cents œuvres permettent au visiteur d'approcher d'aussi près qu'il est possible le personnage de la sublime Shéhérazade, sans laquelle n'existeraient pas les Nuits insignes qui font l'objet de cette exposition et dont certains des plus anciens manuscrits sont exposés pour l'occasion. On suit l'ouvrage, depuis sa genèse et les origines indo-persanes qui sont les siennes, en passant par les contes arabes du IXe siècle jusqu'à Antoine Galland qui fut l'auteur de sa première traduction dans une langue européenne.

Si le texte des Nuits nous vient à l'évidence d'Orient, leur iconographie, d'une richesse

proprement infinie, a en revanche sa source en Europe et en Occident.

Tous les arts, tous les genres ont sacrifié à la passion des Mille et Une Nuits, du théâtre à la mode, de la musique au cinéma, de la peinture à l'opéra, de la photographie à la littérature... générant plus d'images qu'aucune autre œuvre de l'esprit serait-on tenté de penser, n'a jamais généré. Haroun al-Rachid, Shahriyâr et Shéhérazade, Sindbad et Aladin: on retrouve là tous les personnages des Nuits et les villes qui leur ont servi de décor, dans des évocations qui empruntent à toutes les disciplines artistiques.

Portés par la voix des contes, aux rythmes des Nuits succédant aux Nuits, nous avons eu accès à tous les songes, les illusions, les fantaisies et les chimères qu'a généré depuis un millénaire l'histoire d'un livre à nul autre pareil. Des clefs nous ont été offertes, clefs qui nous ont permis d'accéder à un univers que chacun croyait connaître mais dont personne n'a jamais aperçu la fin.

Coordonnées : Site: www.balad-art.com

Michel CABON
Le président



Au Fil du Temps Juziérois



Lundi 18 mars à 8 h, tous les membres du CA de l'AFTJ étaient à Super U pour la constitution du colis de Pâques pour nos seniors.

Mardi 19 à 9 h la distribution s'est faite par les rues de Juziers. Quelques-uns, à peine sortis du lit, nous ont accueillis avec le sourire et bonne humeur.

Après cette journée de distribution, nous avons terminé en dégustant les très bons gâteaux que Maria nous avait confectionnés avec tant de gentillesse. Merci beaucoup. Merci aussi à Super U pour les chocolats et le sac qu'il a offerts à tous nos papis et mamies. Grand merci à notre conducteur.

Le jeudi 21 mars 2013, vidéo projection du voyage 2012 en Charente. Après-midi très agréable, Daniel a su mettre en valeur les sites, patrimoine historique et gastronomique de notre belle France que les "artistes photographes" lui ont rapporté d'un voyage superbe et très, très joyeux. Le goûter qui a suivi fut tout aussi plaisant.



Danielle BALLAGNY
La présidente



Salon du chocolat



AFJ

Association des festivités juziéroises

Cette année, la Saint Valentin, était hors période scolaire, nous avons alors pu organiser notre **salon du chocolat au centre culturel du Bourg les 15, 16 et 17 février.**

A l'inauguration, tous les Valentins recevaient une rose rouge qu'ils offraient avec amour à leur Valentine.

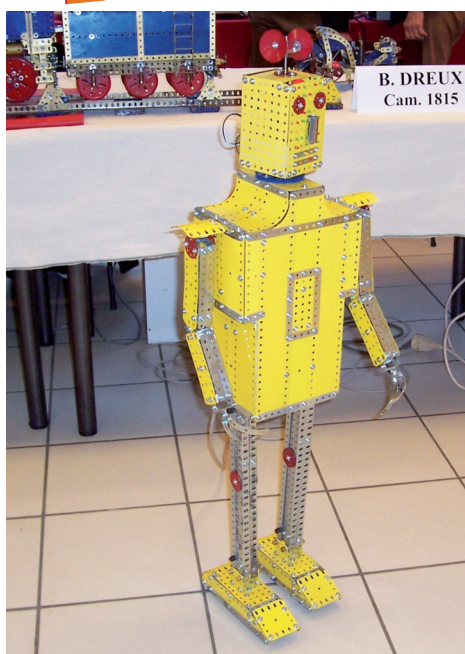
Trois chocolatiers étaient présents: Nathugo de Juziers, Magic-Chocolat de Arronville, La Boîte à Chocolat de Seraincourt et les visiteurs amateurs de chocolat étaient bien au rendez-vous. A la Saint Valentin, on offre des fleurs ou bien du chocolat, mais là vous pouviez offrir des "fleurs en chocolat"!

Vous pouviez aussi déguster un chocolat chaud, une assiette de fruits et brioche ou madeleines nappées du chocolat coulant des fontaines et même une fondue au "Toblerone". Au stand "Les Délices de Mimine", nous pouvions déguster des confitures de mandarines aux pépites de chocolat et toute une gamme au chocolat.

Les enfants ont pu apprendre à faire leurs chocolats avec Harry le chocolatier qui a dirigé sept ateliers enfants sur les deux jours. Chaque enfant est reparti avec son sachet de "Ganache" blanc à la noix de coco ou au chocolat noir.

Ce salon a battu des records de fréquentation, c'est dire si le chocolat est apprécié: en France 7 kg par an et par personne.

Véronique/Art présentait des porcelaines peintes à la main pour le petit-déjeuner et goûter et



La Boucherie du Village



BOEUF - VEAU - AGNEAU - PORC - VOLAILLES - CHARCUTERIE MAISON
viande Label Rouge



Fruits et légumes - Crèmerie - Vins

28, rue de la Poste-Juziers - Tél. : 01 34 75 61 11 - laboucherieduvillage.fr



Salon du chocolat

une charmante Mamie, pour votre table de fête, des marque-place décor Saint Valentin garnis d'un chocolat évidemment ! La société "Cacao Barry" présentait un film sur la vie du cacao, de la plantation à la fabrication du chocolat ; c'était très intéressant. Ce fut une belle Saint Valentin à Juziers.

Puis pour changer totalement de sujet, **le dimanche 24 mars, toujours au centre culturel**, nous vous proposons un grand bond en arrière pour faire connaître et apprécier **le jeu de construction "Meccano"**. Quatorze passionnés vous présentaient leurs chefs-d'œuvre qui allaient du manège "enfants" aux trains, camions, motos, moissonneuse-batteuse, grue géante, robot, horloges à l'heure, bateaux et même un métier à tisser en fonction et bien d'autres modèles tous animés. Les visiteurs représentaient tous les âges ; le plus jeune, trois mois, le plus âgé 89 ans. Là aussi, nous avons installé un atelier enfant avec des modèles à construire, les papas, les grands-parents et les enfants s'y sont essayés avec passion ! L'AFJ est très heureuse d'organiser des manifestations qui plaisent à beaucoup de Juziérois.

1er avril : c'est le jour des poissons dans le dos ? Nous n'en avons eu qu'un seul, les traditions se perdent ; mais surtout nous étions **le lundi de Pâques, donc "la chasse aux œufs"** toujours au stade avec le FCJ. Le soleil était au rendez-vous ! Il a même réussi à faire fondre les chocolats malgré un fort vent froid. Quatre-vingt-quinze enfants ont participé et



Journée des jardiniers

ont été récompensés selon leur récolte. En attendant les résultats, nos amis footballeurs accueillent les enfants avec des jeux de ballon et des chocolats, Pâques oblige !

Pour finir, samedi 6 avril : de bon matin, parking du marché, nous avons accueilli les **jardinières et jardiniers juziérois** venus nous déposer plants et graines qu'ils se sont échangés et ont donnés aux nouveaux qui voulaient commencer leur prochain jardin ; ces derniers ont pu profiter de précieux conseils, pour réussir un agréable espace de vie à la belle saison, tous ces visiteurs ont participé à la tombola de l'AFJ et sont repartis les bras chargés de plants et de lots offerts par le magasin Super U.

A bientôt lors des prochaines manifestations.

Christiane PENDU
La présidente



Chasse aux œufs



PLOMBERIE - CHAUFFAGE - RAMONAGE

Ent **Christophe GORON**

Tél. : 01 30 42 70 34 - 78 440 GARGENVILLE

E-mail : eurl-christophe-goron@wanadoo.fr



ETS ALMIN HORTICULTEUR

VENTE DIRECTE
PRODUCTEUR



Plantes vertes
Plantes fleuries
Plantes à massifs



75 rue de La Haye 78130 LES MUREAUX - Tél. : 01 34 74 07 41

Créations - Entretien Parcs & Jardins
Terrassement - Elagage - Débroussaillage

Frédéric LE PANS



39 ter, avenue Châteaubriand
78250 MÉZY

Tél. fax: 01 34 74 93 68

Etudes • Projets • Devis

Horaires d'Ouverture

Dimanche de 9 h à 12 h 30

Du Lundi au Samedi de 8 h 30 à 19 h 30



SUPER U
les nouveaux commerçants

Tél. : 01 34 75 06 50

Fax : 01 34 75 06 51

www.superu-juziers.com



JUZIERS



Association Paroissiale

L'Association Paroissiale et la solidarité.

Depuis douze ans notre "Repas de Solidarité" organisé par l'Association Paroissiale de Juziers est très apprécié. Un moment de rencontre, de partage, de convivialité et même de plus en plus familiale, avec un bon et copieux dîner.

Le samedi 9 février dernier, notre association a eu le plaisir d'accueillir cent trente quatre convives de notre commune et de celles avoisinantes. Cette année nous avons soutenu par l'intermédiaire du Secours Catholique La Mongolie.

Caritas Mongolie soutien des projets innovants, adaptés aux contraintes techniques et climatiques locales : constructions de serres solaires et celliers bioclimatiques pour permettre aux plus démunis de disposer d'une alimentation vitale.

Des diapos accompagnées de mélodies du chant de gorge ancestral, guttural et diphonique ont été présentées par Louis et Helga Abécassis faute de représentant disponible du Secours Catholique pour ce pays. Grâce à ce diaporama, nous avons tous été sensibilisés

par cette pauvreté et ce manque d'alimentation légumière en Asie centrale.

Cette soirée a été un succès puisque 1 509,23 euros ont été versés au Secours Catholique pour soutenir ce projet.

Merci à tous pour votre implication et participation à la réussite de cette soirée et à l'année prochaine.

Pascal LE GALL.
Le président



Alizarine

Assemblée générale

Christian Tétard ayant été trésorier pendant 10 ans, puis président 10 ans au sein de l'association Alizarine souhaitait quitter ce poste. Durant cette période, il a tenu son rôle avec dévouement et a été chaleureusement remercié par tous les membres d'Alizarine.

Voici le nouveau bureau pour l'année 2013 :

Présidente : Evelyne Poulain
Secrétaire : Danielle Hébert
Trésorière : Clara Forestier

Les projets d'Alizarine :

- une exposition est envisagée à Marly le Roi,
- peintres en ville, 18e journée, le 9 juin 2013,
- salon d'art au Bourg du 2 au 10 novembre 2013,

En préparation : les 20 ans de l'association en 2014.

Nous avons, depuis septembre 2012, un atelier mis à disposition par la municipalité dans le pavillon Paul Doucet où les membres d'Alizarine peuvent se retrouver librement pour peindre.

Nous rappelons que des cours avec un "modèle vivant" ont lieu deux jeudis par mois à la MPT (01 34 75 60 41).

Si vous pratiquez la peinture, le dessin, la sculpture, venez rejoindre l'association Alizarine. Les nouvelles rencontres au sein d'une association sont toujours très enrichissantes.

Pour tout renseignement s'adresser à Evelyne Poulain.

Tél : 06 81 12 55 40.

Photo ci-contre : stage d'aquarelle.

Evelyne POULAIN
La présidente



AGENDA

Mai

Du sam 25 au lun 27
Samedi 25
Du 25 au 16 juin
Jeudi 30

AFJ Jumelage - voyage à East Hoastly
FOOT - Pot du foot
Tennis club - OPEN de Juziers
Age d'Or - Repas mensuel

Juin

Dimanche 2
Mercredi 5

AFJ - MPT - Brocante
Bibliothèque - 9h30 - "Racontée" pour les enfants de 3 à 5 ans - Thème du chat - Sur inscription

Vendredi 7
Samedi 8

Rues en fête
MPT - Loto de l'été
CCVS - Forum pour les jeunes : "Bouge ton avenir" Meulan en Yvelines

Dimanche 9
Mercredi 12

Alizarine - Peintres en ville
Bibliothèque - 9h30 - "Racontée" pour les enfants de 3 à 5 ans - Thème du chat - Sur inscription

Sam 15 - dim 16

Municipalité - Expo Photo "le voyage" au profit de la restauration de l'église
Commémoration "appel du 18 juin"
Bibliothèque - 9h30 - "Racontée" pour les enfants de 3 à 5 ans - Thème du chat - Sur inscription

Mardi 18
Mercredi 19

AFJ - Fête de la musique
Feux de saint Jean
Municipalité - Repas champêtre
Fête du jeu

Vendredi 21

AFJ - Fête de la musique
Feux de saint Jean
Municipalité - Repas champêtre
Fête du jeu

Samedi 22
Sam 22 - dim 23
Dimanche 23

MPT - Expo atelier
Tennis club - Journée "doubles surprise" et barbecue

Du 26 au 3 juillet

Municipalité - Vacances seniors dans le Cantal

Jeudi 27

Age d'Or - Repas mensuel

Juillet

Mercredi 3
Samedi 6

Tennis club - sortie école de tennis
Municipalité - Concert Classique-
Festival du Vexin - Eglise de Juziers
Au profit de la restauration de l'église
Tennis club - Soirée jeunesse et reconstruction

Mercredi 10

Jeudi 11

Bibliothèque - Atelier de poésie pour les enfants de 7 à 9 ans animé par Mario Urbanet de 15 h à 17h - Sur inscription
AFJ - feu d'artifice et bal

Samedi 13

Septembre

Du dim 1er au dim 8
Samedi 7

AFTJ - Voyage dans le Lot et Garonne
Municipalité - Forum des associations et accueil des nouveaux arrivants - MPT
Tennis club - Renouvellement des adhésions.

Samedis 7, 14, 21
Du ven 13 au lun 16
Mercredi 17
Samedi 21

Journées du Patrimoine
FCPE - Assemblée générale
Ecole en Fête - Kermesse des écoles
Alizarine - sortie annuelle
Tennis club - Assemblée générale

Vendredi 27

Octobre

Vendredi 4
Samedi 5

AFJ - Assemblée générale
AJACII - Loto des commerçants
AFTJ - Chorales - à l'église St Michel avec la participation de l'Harmonie
Au profit de la restauration de l'église
AFTJ - Les Fripounets
Municipalité - Repas des anciens
Municipalité - Repas des anciens
AFJ - Bal de la sorcière

Mercredi 9
Mercredi 23
Vendredi 25
Jeudi 31

Véroniqu'Art

Site internet : www.veroniquart.com



**Crée et décors, à la main,
toutes pièces de porcelaine
et de faïence ainsi que
vos cuisines et salles de bains**

3 impasse du Capron
78 820 JUZIERS
Tél. : 01 34 75 69 15

e-mail : béhue.veronique@orange.fr



Face à la Gare

Le Jardin de Nathugo

2 bis av de la Gare - 78 820 JUZIERS - Tél. : 01 34 75 60 89

Lundi et mardi : 8h-13h, 16h-19h30 - jeudi et Vendredi : 8h-13h, 14 h 30-19h30

Samedi : 9h-13h, 14 h 30-20 heures - Dimanche : 9h-13h - Fermé le mercredi



Epicerie - Fleuriste

Fleurs coupées

Toutes compositions mariage - anniversaire - Deuil

**Vente de chocolats
originaux**



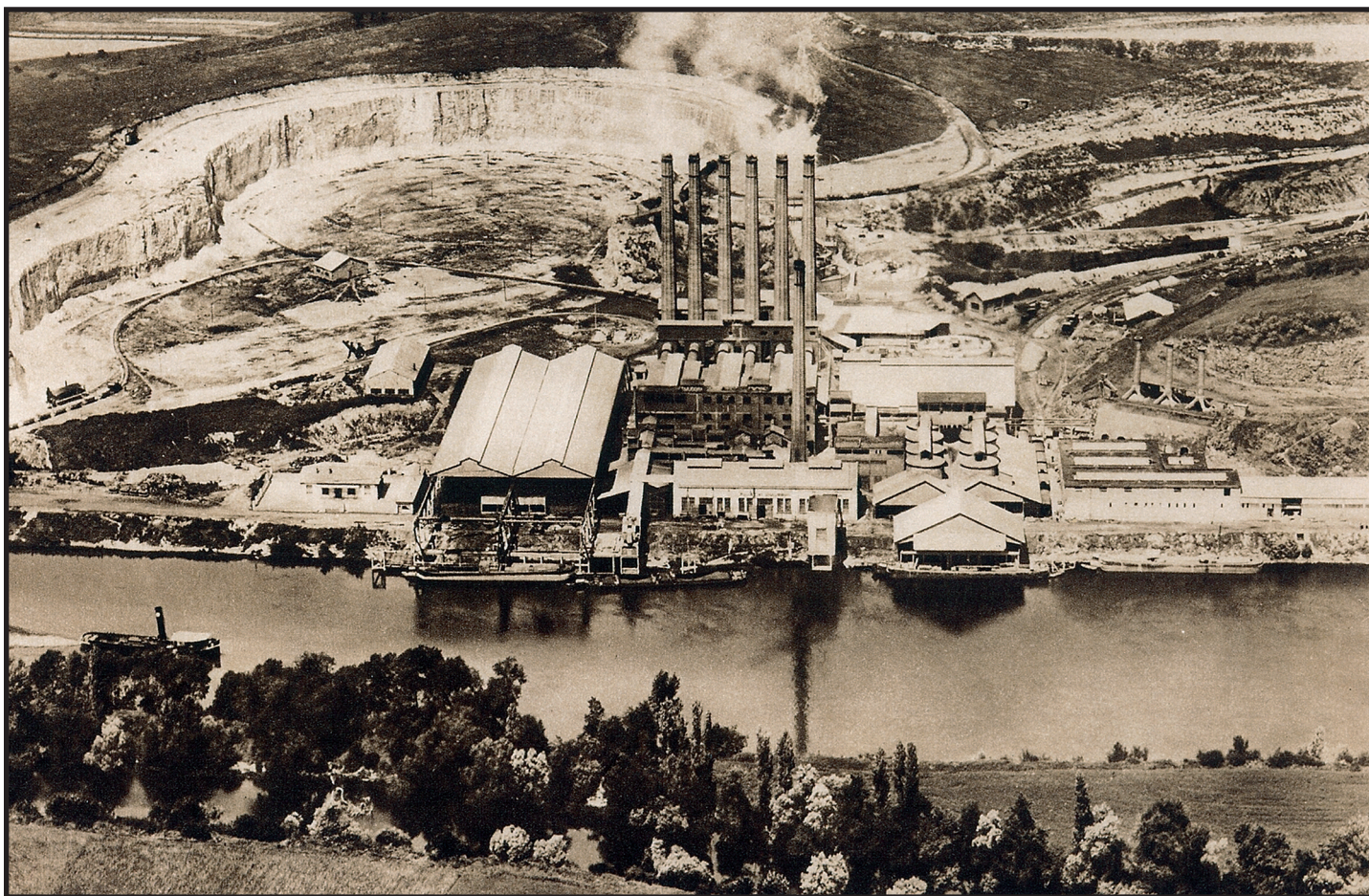
**Dépôt de pain
tous les lundis**



**Rôtisserie
Vendredis, samedis, dimanches**

Relais colis - Dépôt pressing - Paiement CB à distance - Livraison possible





Votre cadre de vie est aussi le nôtre.

Echangeur de Chambourcy (78) réalisé avec du ciment de l'usine de Gargenville



Ciments Calcia
Italcementi Group

Usine de Gargenville
Avenue Victor Hugo
78440 Gargenville
Tél. : 01 34 97 18 00
www.ciments-calcia.fr